



HAL
open science

Habiter le Campus, l'atmosphère de la multitude

Olivier Balaÿ, Gilles Desèvedavy, Toussaint Jean-Yves, Sophie Vareilles,
Perrine Vincent

► **To cite this version:**

Olivier Balaÿ, Gilles Desèvedavy, Toussaint Jean-Yves, Sophie Vareilles, Perrine Vincent. Habiter le Campus, l'atmosphère de la multitude. [Rapport de recherche] 79, Cresson; PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture). 2010, pp.109. hal-00993828

HAL Id: hal-00993828

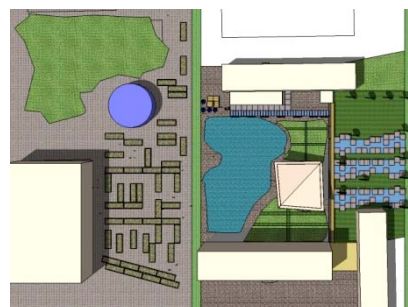
<https://hal.science/hal-00993828v1>

Submitted on 13 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

habiter le campus : l'atmosphère de la multitude



**Recherche et pédagogie pluridisciplinaires inter-écoles sur les territoires
de l'étudiant appliqué à un territoire en *réhabilitation* :
Villeurbanne Nord et le Campus de la Doua**

Sous la responsabilité scientifique d'Olivier Balaÿ

SYNTHESE et TROIS ARTICLES

L'atmosphère de la multitude

O. Balaÿ, G. Desèvedavy et Ph. Madec

Marcher dans les villes contemporaines

J.-Y. Toussaint, Sophie Vareilles, Perrine

L'ambiance étudiante dans la ville ordinaire

C. Regnault, S. Fiori, P. Avouac

CRESSON / ENSAL : O. Balaÿ, G. Desèvedavy et Ph. Madec, C. Regnault et S. Fiori
EVS-EDU, INSA de Lyon, UMR CNRS 5600 « Environnement Ville Société »,
dirigé par le professeur J.-Y. Toussaint.

LASH, ENTPE, URA CNRS 1652, Laboratoire Sciences de l'Habitat,
dirigé par le professeur M. Fontoyront.

Et les étudiants du master AA_DD « Architecture, Ambiance et Développement Durable et équitable »,
ENSA Lyon et de l'option « Villes Durables » de 5ème année, INSA de Lyon

Novembre 2010, Dessin de ZHAO Wen Bo, CRESSON / ENSAL (Département AA_DD 2008/2009)

Sommaire

L'atmosphère de la multitude 9
1_ Vers une autre pratique des métiers 13
2_ Rétablir l'estime entre un territoire, ses habitants et ses aménageurs 15
3_ Penser l'usage affecté 17
4_ L'hypothèse d'un nouvel espace : l'atmosphère de la multitude 19
5_ Un outil pédagogique : l'air commun 22
6_ A propos du génie ambiant 24
7_ Le sol politique et social 26
8_ Un horizon : l'aire atmosphérique 28
9_ Eclaircie : l'invention de situations de voisinage 30
Marcher dans les villes contemporaines 33
_ introduction 34
1_ les situations d'observation 35
2_ premiers résultats 41
2.1_ sur la fabrique de la marche urbaine 41
2.2 _sur les lieux de la marche urbaine 44
2.3 _sur les pratiques de marche sur le campus de la Doua 53
_conclusion : la marche contre l'urbanité ? 59
_bibliographie 61

L'ambiance étudiante dans la ville ordinaire 65
Un morceau de ville sans qualités ? 70
La ville ordinaire à l'épreuve des ambiances <i>in situ</i> 71
Les premiers termes de l'ordinaire 73
Triste nuit... 79
Un calme tranquille... 83
Des qualités discrètes 85
Potentiels de transformation liés aux ambiances 88
Une hiérarchie d'espaces publics à retrouver ? 89
Jour vs nuit 89
Des espaces paysagers cachés 95
Une réserve de calmes 97
Un calme polysémique 97
Figures du calme urbain 101
Le campus, un parc métropolitain ?104
Mettre la Doua en réseau avec les parcs voisins105
« Une nature qui fait marcher l'urbain »107

Résumé : Trois établissements d'enseignement supérieur de Lyon formant des architectes et des ingénieurs : ENSAL, INSA et ENTPE, certains de leurs laboratoires : CRESSON¹, EDU et LASH, et des enseignants chercheurs, membres du PRES Université de Lyon, se sont associés pour répondre à cet appel à projets AGE 2009, autour du sujet qui leur est offert à l'occasion de l'opération *Lyon-Cité-Campus*². Ils s'attachent plus particulièrement à l'un de ses deux sites, le Campus de la Doua, au contact Nord du tissu urbain de Villeurbanne.

La recherche envisage les différents aspects de la mutation d'un site à partir des espaces de vie de l'étudiant, de sa « réhabilitation » au sens le plus littéraire : rétablir l'estime entre un territoire donné, ses occupants et ses aménageurs.



¹ - L'ENSAL accueille depuis 2009/2010, trois chercheurs attachés à ce laboratoire : Olivier Balay, Cécile Regnault et Sandra Fiori. CRESSON est un laboratoire de recherche architecturale MCC cofondateur de l'UMR CNRS 1563 « Ambiances Architecturales et Urbaines », Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble.

² - *Lyon Cité Campus* est un projet de restructuration universitaire thématique et interdisciplinaire au profit de grands questionnements de recherche : Sciences et ingénierie pour la santé ; Savoir, échanges et régulation ; Enjeux et modélisation de la complexité. Conduit par l'Université de Lyon, soutenu par la Région Rhône-Alpes et le Grand Lyon (85 M et 32 M pour les deux sites retenus par le comité d'Evaluation) *Lyon Cité Campus* va profiter d'une dotation de 575 millions d'euros confirmée en janvier 2009 par Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Les orientations principales consistent à envisager ce territoire comme :

- un territoire d'accueil des vies étudiantes et de leurs ambiances ;
- un territoire d'accueil d'une culture urbaine nouvelle, éco-responsable et équitable, mixte (logement étudiant/logement urbain) et enrichi de configurations topo végétales annonciatrices de la ville de demain ;
- un territoire d'accueil d'une ville humaine, dense et désirable, dont les réceptions sensibles sont à imaginer, depuis le logement comme depuis l'espace public.

Les hypothèses de transformation du territoire sont les suivantes :

La société urbaine vers laquelle nous allons vivra de plus en plus à l'extérieur, dehors. Le contexte économique poussera à un coût de construction de l'habitat qui sera modique. D'où l'idée d'un territoire où l'espace public se parcourt à pied ; où la surface habitable ne sera plus seulement intérieure ; où l'architecture, légère, ayant peu de surface fermée, construite avec des matériaux économiques et durables, donnera sur des espaces extérieurs ayant une grande capacité d'usage et d'appropriation ; où l'inertie et la ventilation naturelle seront particulièrement recherchées ; où des organisations culturelles inhabituelles (des proxémies) auront place.

Nous envisageons le territoire de demain comme une atmosphère de la multitude, un volume d'air en commun, partageable et partagé entre une culture urbaine locale et une culture urbaine estudiantine, où l'accès à la lumière naturelle, au soleil, à un environnement sonore naturel (qui correspond à ce qui est donné à voir, qui est cohérent avec l'espace dans lequel on évolue) ainsi que l'accès à l'ombre, à l'air non pollué, à la ventilation naturelle et l'accès au végétal sont à la base de la connaissance et de la transformation du sol commun du territoire en question.

La méthode. Nous avons entamé avec les étudiants un atlas des sols et de la perception des ambiances vues, entendues, senties, végétales selon le plan suivant :

ATLAS des sols

- Formation et structuration du territoire
- Les données sociales et environnementales
- Les ambiances actuelles en marchant sur le sol
- Les configurations sol_ bâti_ végétal

RECITS

- Enquêtes
- Itinéraires
- Entretiens

Il en est sorti pour la phase

PROJETS :

- Un plan de référence général
- Des recommandations et un cahier des charges par secteur, que nous résumons comme suit :

Constat : le boulevard du 11 Novembre est une rupture.

Proposition : le boulevard du 11 novembre devient le boulevard des étudiants, territoire d'accueil des vies étudiantes et de leurs ambiances. Le power Point « l'atmosphère de la multitude PPT » en témoigne (cf. CD joint).

Parallèlement à ce travail mené par les étudiants, **les chercheurs ont proposé de rédiger 3 articles** qui traitent de la place de la notion d'ambiance dans la recherche et la pédagogie architecturales et urbaines d'aujourd'hui.

1/ l'ambiance (étudiante) et l'enseignement du projet.

p. 4

Visée : former des futurs architectes ayant le souci du voisinage (article ***L'atmosphère de la multitude***, rédacteurs Olivier Balaÿ (CRESSON), Gilles Desèvedavy, Philippe Madec, enseignants / chercheurs ENSAL),

2/ l'ambiance (et la marche étudiante) dans l'espace public et depuis l'espace privé.

p. 14

Visée : l'ambiance de la marche : qu'est-ce que c'est, qu'est ce que c'a vaut à l'heure de la démarche éco-responsable (article **Marcher dans les villes contemporaines**, rédacteur EDU, Jean-Yves. Tous-saint et Sophie Vareilles, Perrine Vincent),

3/ la place de l'ambiance (étudiante) dans la ville ordinaire (le cas du campus de La Doua et des quartiers de Villeurbanne Nord

p. 31

Visée : l'ambiance dans la ville ordinaire. (article *L'ambiance étudiante dans la ville ordinaire*, Rédactrices Sandra Fiori (CRESSON), Cécile Régnauld (CRESSON), enseignantes ENSAL, avec Pascale Avouac ENTPE, LASH.

L'atmosphère de la multitude



L'atmosphère de la multitude

Olivier Balaÿ, Gilles Desèvedavy et Philippe Madec

enseignants-chercheurs de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, CRESSON

Évènement rare, signe du temps, trois établissements d'enseignement supérieur à Lyon en architecture et ingénierie se sont associés pour une recherche-pédagogie inter-écoles, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon et l'École Nationale des Travaux Publics de l'État³, à l'occasion de l'appel à projets AGE 2009 « Architecture de la grande échelle ». Ce programme est piloté de concert par le Ministère de la Culture et de la Communication (BRAUP) et le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer (PUCA). La procédure en cours Lyon-Cité-Campus⁴, les recherches sur la notion d'ambiance, l'habiter et le territoire des trois laboratoires engagés, et les positions du département de l'ENSAL vers une ville désirable pensée comme atmosphère de la multitude ont mené leur réponse aux territoires complexes de l'étudiant appliqué à une étendue en réhabilitation : Villeurbanne Nord et le Campus de la Doua (cf. illustration ci-dessus). Financée sous le titre « habiter le campus : l'atmosphère de la multitude », le programme débute sous la responsabilité des trois auteurs confrontés aux questions suivantes : quel

³ - Par l'intermédiaire des structures de recherche CRESSON, EVS-EDU, LASH et des enseignants chercheurs indépendants du département ENSAL « Stratégies pour un Développement Durable et Équitable », G. Desèvedavy et Ph. Madec. CRESSON, UMR CNRS 1563 « Ambiances Architecturales et Urbaines », ENSA Grenoble. Trois de ses chercheurs enseignent à Lyon : O. Balaÿ, C. Regnault et S. Fiori. EVS-EDU est un laboratoire de l'INSA de Lyon, UMR CNRS 5600 « Environnement Ville Société », dirigé par le professeur J.-Y. Toussaint. LASH est un laboratoire de l'ENTPE, URA CNRS 1652, Laboratoire Sciences de l'Habitat, dirigé par le professeur M. Fontoynt. Ont participé à cette recherche l'équipe pédagogique de licence 2 de l'ENSAL « Architecture(s) Relationnelle(s) : Opinion » dirigé par Gilles Desèvedavy et l'équipe pédagogique de l'ex-master AA_DD (Architecture, Ambiances et Développement Durable) de l'Ensal : Olivier Balaÿ, Philippe Madec, Marine Dupré-Morain, François Torrecilla, Jacques Scrittore. Dans le programme 2010-2011 de l'ENSAL, AA_DD devient AA&CC (Architecture, Ambiances et Cultures Constructives). Il est co-piloté par Olivier Balaÿ et Pascal Rollet avec Paolo Amaldi et Patrice Doat.

⁴ - Conduit par l'Université de Lyon, soutenu par la Région Rhône-Alpes et le Grand Lyon, *Lyon Cité Campus* est le projet de restructuration universitaire misant sur la thématisation des sites existants et l'interdisciplinarité au profit de grands questionnements de recherche : « Sciences et ingénierie pour la santé » ; « Savoir, échanges et régulation » ; « Enjeux et modélisation de la complexité ».

territoire d'accueil et quelles ambiances pour la vie étudiante dans la ville éco-responsable à venir ? Quelle pédagogie imaginer dans une école d'architecture à l'heure de la pensée écologique ? Pour y répondre, les hypothèses en cours concernent autant la pédagogie que la recherche, et relèvent de la synthèse d'engagements de longue haleine, l'un dans l'éco-responsabilité, l'autre dans les ambiances architecturales et urbaines.

Nous entrons dans notre recherche-pédagogie par l'atmosphère, celle des territoires de l'étudiant, pour comprendre comment se vit l'espace plutôt homogène sur ce campus, et proposer son évolution. Le campus de La Doua a été créé en 1958 pour accueillir des enseignements scientifiques, au Nord de Villeurbanne. En rupture d'échelle et de morphologie avec les faubourgs de cette ville de la métropole lyonnaise, et déconnecté du fleuve, il est au cœur d'un programme actuel de réhabilitation, inscrit dans une plus vaste opération nationale de revitalisation des campus.

Le programme de Lyon Cité Campus demande à imaginer les campus de demain comme des lieux exemplaires, inscrits dans une démarche de développement durable, notamment par une gestion éco-responsable. Les objectifs visent une mobilité alternative à la voiture par le développement des modes de transport doux, à maîtriser et mieux consommer l'énergie en réalisant des constructions exemplaires par leur sobriété, enfin à intégrer les sites universitaires dans la ville, sur le plan de leurs relations physiques, sociales, économiques et culturelles. Cette refondation prend corps à l'heure où l'administration du campus s'interroge sur les 3.300 logements installés sur ce site universitaire, et où la commune de Villeurbanne qui accueille déjà 15 000 étudiants envisage de rééquilibrer les investissements publics par rapport à ceux privés en construisant 1.000 logements étudiants supplémentaires, soit à l'intérieur des quartiers d'habitat, soit en profitant du foncier disponible sur le campus.



Un terrain d'essai : le campus de la Doua et Villeurbanne Nord

Recherche et pédagogie réciproques

Donnez-moi de la matière et du mouvement et je ferai un monde.

Voltaire Épître au roi de la Chine

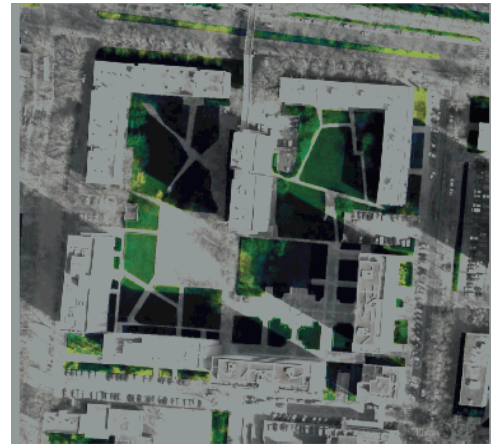
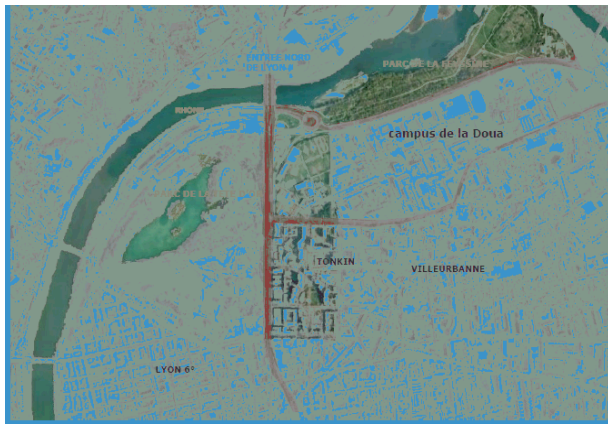
Une renaissance s'impose donc, moyennant de nouveaux actes fondateurs, capables de produire à nouveau du territoire, ou plutôt de nouvelles relations fertiles entre les établissements humains et le milieu naturel.

C'est dans ces actes créateurs de territoire que réside le germe d'un développement réellement soutenable.

Alberto Magnaghi Le projet local

1_ Vers une autre pratique des métiers

Pourquoi engager un renouvellement de la pédagogie dans le champ architectural et urbain ? Parce que notre monde se transforme. C'est sa manière. Linéaire, en boucle ou les deux, mais jamais pareil selon l'époque, en expansion, en pli ou en émulsion. De nos jours, quelque chose s'anime et entraîne l'humanité à quitter des positions millénaires. La conscience collective d'appartenir à un monde commun sur une Terre qui a délivré ses limites produit une autre relation à ce qui reste de nature et d'humanité, un autre rapport à la puissance et l'énergie, qui changent les relations entre les sociétés du Nord au Sud, entre les individus à l'intérieur des sociétés, et entre les individus et les objets. *Comment ces changements fondamentaux ne modifieraient-ils pas les pratique, enseignement et recherche en architecture ?* Expression de la culture, l'architecture ne peut éviter les révolutions philosophique, scientifique et politique du monde qu'elle héberge ; seuls les praticiens, enseignants et chercheurs en architecture le peuvent, mais à quel prix ! Les réticences des professionnels ne prouvent en aucun cas la pertinence de leurs pratiques. L'acte architectural, notre point d'ancrage d'architectes et d'enseignants, aident à accueillir ces changements. D'une part, en un moment et en un lieu donné, il cristallise la nébuleuse des données pour concevoir un projet de société et pas seulement un projet de bâtiment. D'autre part, dans une pluridisciplinarité qui s'élargit, et aux risques de désacraliser les méthodes en autorisant les croisements inédits entre l'espace, le sensible et le social, il plaide pour que le voisinage proche et lointain du futur occupant soit anticipé, ce qui met en jeu toutes les représentations sensibles de l'espace.



Ilot résidentiel du Tonkin: une « bulle » coupée de la ville
Un désert urbain

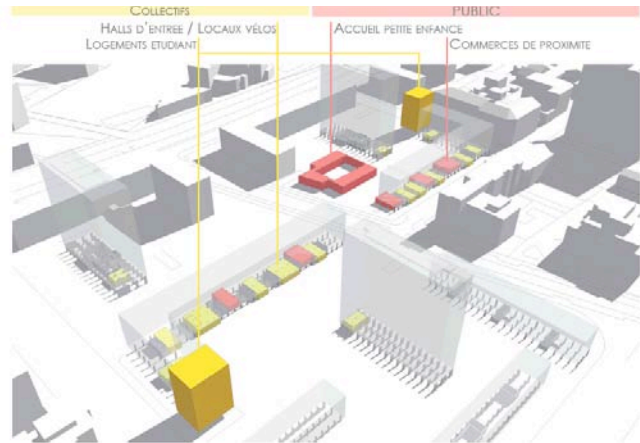
Préconisations

- Un taux de fréquentation de l'ilot qui dépend strictement des vêtements des passants
- Un site très calme avec une faible hauteur de passages entre midi et deux, et après les heures de cours et de travail

Aménagements

- Une identité sonore bien distincte du paysage urbain environnant (groses à tirés = voie fermée)
- Paysage sonore relativement calme dans le cœur d'ilot mais avec une mauvaise qualité de silence
- Effets sonores réverbération/mixité, réverbération, coupure

Le cœur d'ilot n'invalide pas à s'attendre. Aujourd'hui, ce n'est qu'un lieu de passage, un vrai désert urbain.



Une équipe d'étudiante (Joanne Boachon, Aurélie Denis, Emilie Lorand et Coline Rambaud) arpente la dalle du Tonkin située au sud du campus, un « drôle de lieu » où habitent beaucoup d'étudiants et de citoyens. « Vivre au Tonkin aujourd'hui sur la dalle c'est être isolé de la ville » disent-elles, de son sol. Pour elles, les conditions de voisinage seront améliorées avec l'aménagement d'un passage ou l'aménagement d'activités à RDC, comme la proposition que présente Marielle Page.

2_ Rétablir l'estime entre un territoire, ses habitants et ses aménageurs

Pourquoi engager une telle recherche-pédagogie ? Parce que l'acte architectural concourt à la grande œuvre actuelle : la réhabilitation du monde, voire son ré-enchantement⁵ et que tous les chemins y mènent. Plutôt qu'à sa fabrication de toutes pièces, il vise à la réforme du monde étant déjà-là⁶, son réagencement, sa réhabilitation entendue au sens du développement durable et équitable autant que de la littérature : « *Je voudrais bien vivre assez pour voir Dreyfus réhabilité* », notait Marcel Proust⁷. Ravoir l'état préalable - avant lambeaux - du monde dont la charge éphémère nous échoie, est une chimère qui peut interdire toute retrouvaille viable avec l'histoire. L'approche fonctionnaliste échoue là, surtout dans notre champ où l'hégémonie des fonctions économiques et techniques contribue à la défaite de l'espace public. Changer de paradigme s'opère à condition de ne pas s'en tenir aux dogmes issus des sachants vers les usagers et de s'ouvrir aux observations montant des territoires et du vivant, pour un réel investissement éco-responsable de tous les acteurs.

La réhabilitation comme réconciliation s'anime sous un jour culturel, de préférence à son acceptation « technique du bâtiment ». Elle introduit l'engagement écologique et l'affectivité dans la méthode pédagogique ; elle construit, à côté de ce qui est défini par un savoir sur l'objet et les techniques dans monde construit, un savoir politique et affectif⁸ qui

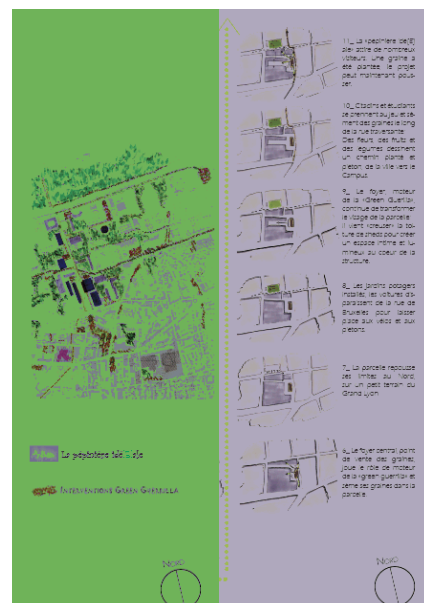
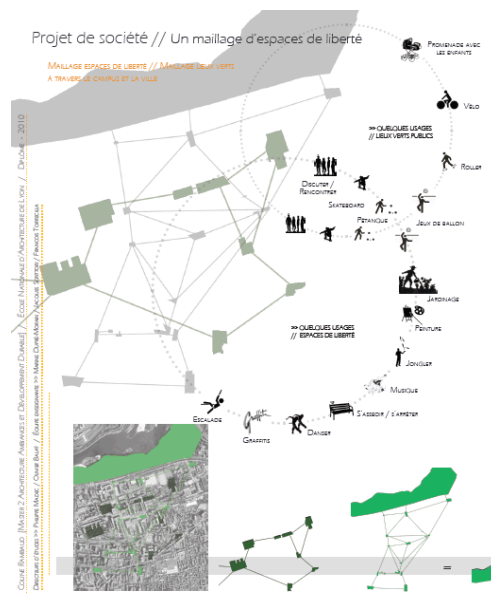
⁵ - GAUCHET Marcel, *Un monde désenchanté ?*, éditions de l'Atelier/éditions Ouvrières, Paris, 2004

⁶ - Michel LUSSAULT, Président de l'Université de Lyon, proposait pour les deux sites lyonnais d'*universitariser l'urbain* à Mérieux et d'*urbaniser le Campus* à la Doua (conférence, 26 mars 2009, à l'ENS-LSH).

⁷ - PROUST Marcel, *A la recherche du temps perdu*, tome IV, Sodome et Gomorrhe, vol.1

⁸ - On lira à ce sujet Ferdinand ALQUIÉ, Cahier du journal *Le Monde*, 12 leçons de philosophie, nov. 1982, qui écrit encore ceci : « Il convient donc de ne pas confondre connaissance et savoir. Distinguant « connaître » et « penser », Kant déclarait que l'on peut affirmer la « chose en soi », et donc savoir qu'elle existe, sans pour cela parvenir à la connaître. En dehors de la connaissance scientifique, on peut ainsi découvrir un autre savoir, qu'il faut dire affectif. Non, cependant, qu'il faille se fier sans examen à tous les contenus de ce savoir. Ni le rêve ni la folie ne disent la vérité. De la révélation poétique elle-même on ne saurait affirmer avec évidence qu'elle nous livre le monde de cette « vraie vie » dont parle Rimbaud (*La vraie vie est absente*, Arthur Rimbaud, *Une saison en enfer*, Délires I) ». Ferdinand Alquié a, entre autres ouvrages, publié *L'expérience*, PUF 1957.

concerne aussi le rapport à l'objet, un engagement et une affectivité qui mènent à penser ce dernier autrement vers un nouveau savoir-vivre le monde.



Coline Rambaud, dans un projet en forme de manifeste qui tente de répondre à la difficile question de l'équilibre entre proximité, promiscuité et intimité urbaine dans la ville compacte, se demande comment offrir à chacun une réelle qualité de vie, dans un enjeu toujours croissant du « vivre avec l'Autre » ? Quels sont les usages urbains qui réuniront les citoyens demain ? Quels seront les lieux où la ville pourra accueillir ces nouvelles activités urbaines ? Son projet propose un maillage de nouveaux espaces publics. Ce réseau à travers le campus et la ville vise une profonde culture de la rue. Les délaissés urbains, véritables « réserves de vides » de la ville saturée, sont le support d'un maillage d'« espaces de liberté ». De petites tailles, proches des habitants, flexibles et libres, ces espaces sont peut-être les supports idéaux pour générer une dynamique d'échanges et de partages humains.

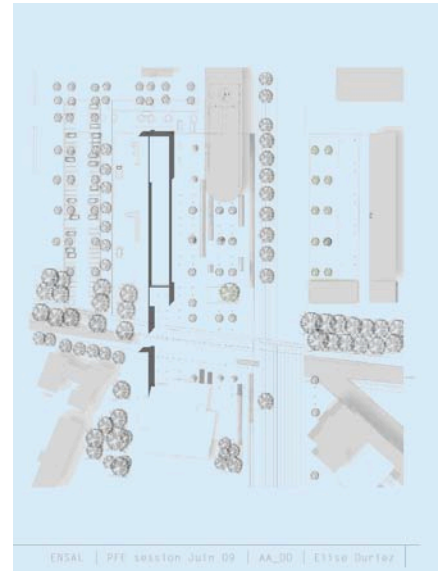
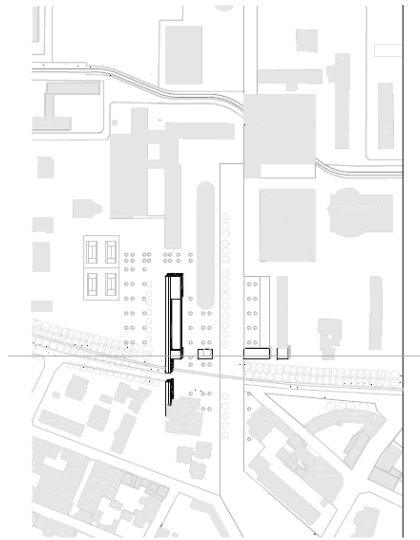
3_ Penser l'usage affecté

Tout habitant affectionne un lieu, en est affecté. Ces échos se concrétisent dans le vécu (tout homme qui vit est en un lieu) qui lie perceptions sensorielles et possibilités d'actions sociales, matérielles et sensibles au regard d'une société donnée⁹. Le précepte de l'architecte Sullivan « la forme suit la fonction », si souvent enseigné dans les écoles d'architecture, n'est plus. Le vécu ne met en avant ni les aspects fonctionnalistes ni les aspects formalistes des lieux¹⁰ ; il croise, sans arrêt, les perceptions spatiale, sociale et sensible. L'utilisateur ne vit pas les endroits en terme d'adaptation à une forme et à une fonction, mais d'appropriation et d'agrément. Il ne s'intéresse pas aux causes, préfère les mécanismes de certains effets. Ainsi il réagit aux différences sonores, lumineuses, thermiques plutôt qu'à l'intensité mesurable d'un bruit répercuté dans l'espace, d'une lumière réfléchi sur une paroi ou d'un air rafraîchi à proximité d'une façade. S'il n'était pas en quelque sorte stabilisé dans le cadre d'un rapport de voisinage constant avec les éléments sensibles de son lieu de vie, il se perdrait dans un tournoiement chaotique d'impressions qui ne seraient jamais identiquement repérées.



⁹ - Cf. CERTEAU de Michel, GIARD Luce, *L'invention du quotidien*, éditions Gallimard, Paris, 1990.

¹⁰ - Cf. les travaux de l'UMR 1563 *Ambiances architecturales et urbaines* qui regroupent deux laboratoires de recherche des écoles d'architecture de Nantes et de Grenoble, les CERMA et CRESSON.



Le projet de fin d'étude architecturale intitulé Un espace donneur de temps (Ce projet a été présenté à l'exposition « Opération Campus » dans le parc de la cité Internationale Universitaire de Paris, le 6 novembre 2009) propose d'installer une sorte de stabilité ambiante à l'entrée du campus de La Doua et dans le boulevard du onze novembre. La proposition part d'un constat : le campus est né de l'espace moderniste. Il est fait d'objets célibataires non orientés et abstraits qui sont posés sur un territoire où l'espace est indifférencié. Entre eux ils forment un « nespaces », dit le philosophe Benoît Goetz¹¹, qui a perdu sa dimension publique par trop de fonctionnalisme.

Elise Duriez (08/09) y invente un lieu, tire une nouvelle ligne qui franchit les limites actuelles du campus, ralentit le mouvement de la circulation automobile, repose l'espace pour les piétons et réorganise les flux (gens, air, soleil, eau) en une halle bienveillante porteuse d'ombres d'un côté le matin, de l'autre l'après-midi, et donneuse de sons le temps d'un marché.

¹¹ - GOETZ Benoît, MADEC Philippe, YOUNES Chris, *L'indéfinition de l'architecture*, éditions de La Villette, Paris, 2009, p.43.

4_ L'hypothèse d'un nouvel espace : l'atmosphère de la multitude

Dans la démarche, nous partageons avec Peter Sloterdijk que la relation à l'espace prime, que le territoire donné n'est pas seulement une somme de contraintes à résoudre, mais aussi une somme de rapports affectifs à considérer ; que l'homme est doué pour le voisinage, que « *la vie est un questionnement constant, formulé après coup, sur les connaissances que l'on a sur l'espace d'où tout découle* »¹². Mais nous n'avons pas sa peine à admettre que les citoyens sont aptes à collaborer à la réhabilitation du monde¹³. Avec lui, les Gilles Deleuze et Félix Guattari des *Mille plateaux*¹⁴, nous voyons que l'espace est une région où se fabriquent des « intensités » porteuses de sens pour ceux qui habitent, que cette fabrication forme un rhizome, un réservoir d'usages possibles, de fictions vraisemblables disons-nous, un thème de notre pédagogie.

Mais bien plus encore. L'acte architectural peut configurer les contraires, spatialiser en rendant compte, le mieux possible, des aspects subjectifs et objectifs de la perception ; il sait convier la science, l'art, les échelles urbaines et l'habiter individuel ; il sait se demander sans cesse : pour quel homme construire ? Sortis des conceptions moderne et postmoderne, nous appartenons à l'espace d'une intériorité continue, celui de la terre commune constituée de « plateaux » enchevêtrés qui se raccordent à la fois de proche et en proche et à distance¹⁵.

Trop attachée aux bâtiments et aux artéfacts, la résolution actuelle de la crise environnementale ne rend pas compte de cette révolution. Il ne s'agit ni de l'objectif visant à la création d'intérieur sain, ni de cet accrois-

¹² - SLOTERDIJK Peter, *Bulles, Sphères I*, trad. O. Mannoni, éditions Fayard, Paris, 2002, introduction.

¹³ - SLOTERDIJK Peter, *Le Palais de Cristal. A l'intérieur du capitalisme planétaire*, trad. O. Mannoni, éditions Hachette Littératures, Paris, 2008.

¹⁴ - DELEUZE Gilles, GUATTARI Félix, *Mille Plateaux*, éditions de Minuit, Paris, 1980 : « Mes territoires sont hors de prise, et pas parce qu'ils sont imaginaires, au contraire : parce que je suis en train de les tracer. »

¹⁵ - *ibid.*

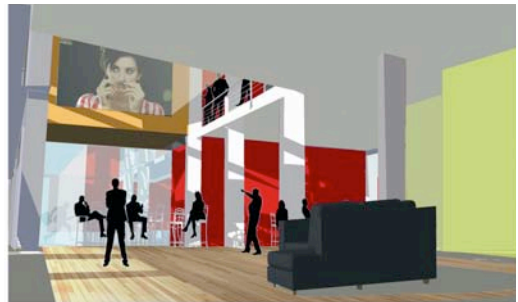
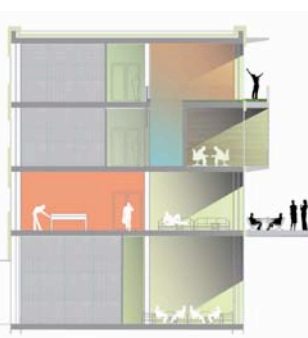
sement continu des intérieurs climatisés. Nous vivons un espace dont la continuité est définitive, malgré les expressions hétérogènes des communautés¹⁶. Pour l'homme, plus de vie au dehors. Les deux faces de notre monde : la biosphère et le monde de la cybernétique, produisent le même espace, une immense intériorité, finie mais dont l'étendue serait telle que l'esprit la perçoit infinie. Une nouvelle étendue, pas seulement un sol, une atmosphère¹⁷. L'atmosphère d'une multitude, à la fois : air, climat, ambiance, environnement, décor et biosphère d'une humanité qui referme encore quelques inconnues.

Dans ce milieu partagé, l'architecture condense les échanges d'énergie : donner, recevoir et troquer avec le monde déjà-là fabrique une fête d'autant plus quotidienne que le voisinage est serré. Face à la nécessaire invention d'un autre savoir-vivre la ville, d'ambiance pour un mieux-être urbain et de lutte contre toutes les pollutions, les forces collective et individuelle sont convoquées ensemble avec la matière. Une autre spatialité s'élabore, cette atmosphère de la multitude.



¹⁶ - WARNIER Jean-Pierre, *La mondialisation de la culture*, éditions de la Découverte, Paris, 1999.

¹⁷ - FOL Jac et MADEC Philippe, *Sur le qui vive*, in *Techniques & Architectures* n°465, avril/mai 2003



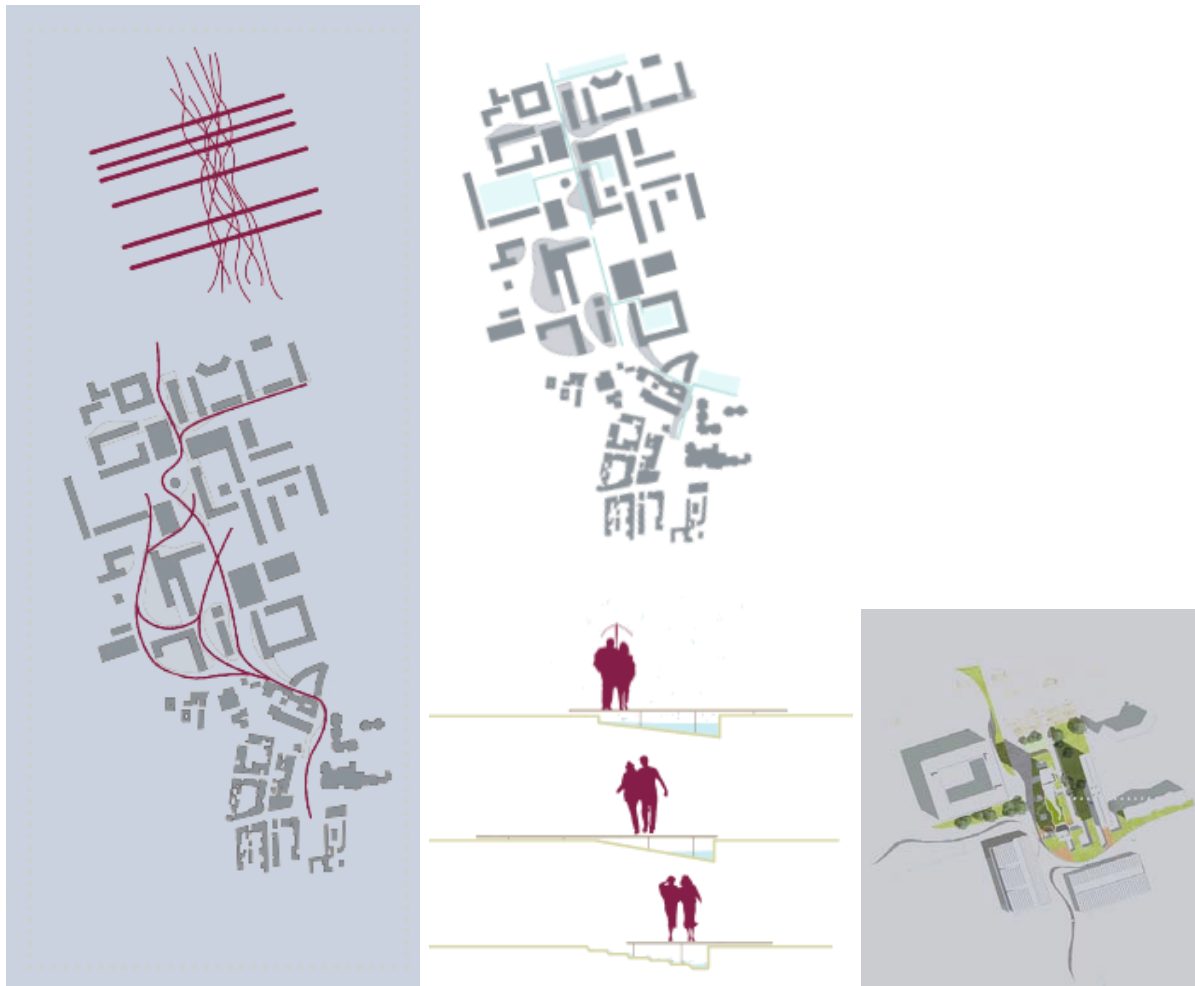
Béatriz Lopez propose de transformer les bâtiments universitaires en résidences accueillant, tout le long de la coulée verte du campus, des espaces de travail et d'enseignement, des espaces de repos, des espaces de rencontres avec les villeurbannais. Le temps au quotidien c'est un temps partagé et les prolongements à l'extérieur des espaces intérieurs permettent la rencontre, le repos et la fête : un volume d'air partagé comme nous disons souvent dans notre enseignement.

5_ Un outil pédagogique : l'air commun

Pour investir cette hypothèse d'un volume d'air partagé, commun à une culture urbaine et ses expressions toujours localisées, ici marquée par les manifestations estudiantines, nous partons du principe que pour chaque société, les manières d'accéder à la lumière naturelle, au soleil, à un environnement sonore désirable, à l'ombre bénéfique, un air respirable, une ventilation naturelle, ainsi qu'à la présence végétale, forment un savoir utile à la transformation du sol commun, à la régénérescence de l'espace public dans un écosystème urbain donné. Nous ajoutons que si le sentiment du confort et de l'ambiance dans un espace donné convoque autant l'action des usagers que celle des experts¹⁸, et concourt à la définition des conditions physiques d'une spatialité (il y a sens, perception, souvenir d'une perception, mémoire familière, habitude, etc.), il est illusoire de penser atteindre par le seul savoir technique une réalité cachée et ultime de l'espace architectural et urbain dont dépendrait le bonheur futur du citoyen. Il est, par contre, essentiel d'inventer un mode de projet qui aborde l'architecture et la ville d'une façon moins aliénante, et prenne en compte l'homme de l'art, l'habitant avec son art de faire et leurs actions esthétiques réciproques¹⁹, comme support de la posture inventive évoquée au début du propos. Un rééquilibrage s'impose entre le vivant et l'érudit, le perçu et le construit, le ressenti et le raisonné, entre le faire qui prime le dire, et les mots qui ont autant d'importance que le dessin. Les étudiants architectes rencontrent les habitants et tentent de saisir leurs affectivités et nourrir la leur.

¹⁸ - L'ambiance se fabrique. Ce n'est pas une donnée. Sur le territoire produit par les flux qui se propagent dans l'air, elle advient des compétences de l'expert dans l'acte de bâtir et de l'« art de faire » de l'utilisateur.

¹⁹ - BALAYŔ Olivier, *Les sons, l'architecte et le citoyen*, Habilitation à diriger des recherches, Urbanisme, Sciences humaines et aménagement, Institut d'Urbanisme de Grenoble, Université Pierre Mendès-France de Grenoble, 2002.



Cette démarche a conduit Julie Gomez et Frédéric Roux à transformer l'avenue Gaston Berger, un axe majeur Nord Sud du campus, en avenue de village relié au nord de Villeurbanne. Les habitants avaient repérés les sons de la nature dans les grands prés du campus, les étudiants avaient repérés le son de l'eau qui pouvait accompagner les trajets. D'où le projet « Ville-Age » qui élargit les rez-de-chaussée des bâtiments existant en transformant la rectitude de la voirie, une programmation mixte pour accueillir une ambiance ou sonne la présence humaine et une unité d'habitation avec commerces, logements mixtes et espaces d'enseignement. Le long du parcours l'eau goutte à goutte, et son plic-plac incertain accompagne le passage des voyageurs.

6_ A propos du génie ambiant

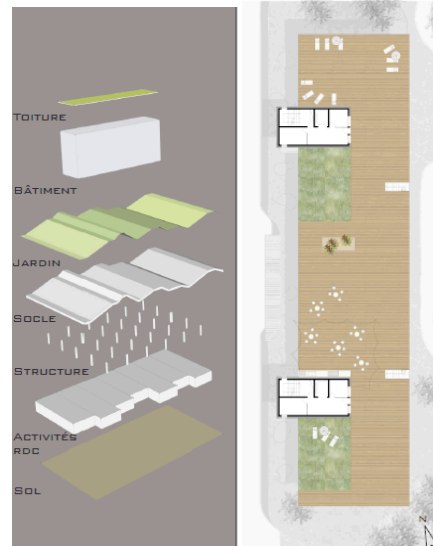
On connaît le génie civil, le génie urbain, le *Genius loci*²⁰. Quant au génie ambiant, c'est l'art de saisir et de projeter le voisinage sensible d'une société et son environnement, comme « dispositif technique composite et lié aux formes construites », d'une part, et d'autre part comme « globalité perceptive rassemblant des éléments objectifs et subjectifs et représentée comme atmosphère, climat, milieu physique et humain »²¹. Le génie ambiant plaide pour l'abandon de l'idée que seule s'inculque la maîtrise des données environnementales autour d'une architecture ou dans une forme urbaine²². Mieux vaut enseigner l'ambiance « impliquante²³ », produite par l'homme et prenant le voisinage sensible dans un espace réel. L'explication d'un espace à venir déborde le cadre du relevé, de l'étude d'ensoleillement, du diagnostic sonore, olfactif ou aéraulique ; elle vise aussi la prise en compte des compétences que les habitants déploient pour établir un rapport affectif avec le monde, selon leurs cultures et conditions environnementales quotidiennes. Dans le cadre pédagogique, cela mène à élaborer des principes, et non des recettes, qui rendent perceptible et proche de l'expérience une situation de voisinage probable, inscrite dans une culture habitante. On « regarde » l'espace comme un champ de mouvements, d'expériences et d'usages possibles dans les conditions locales.

²⁰ - NORBERG-SCHULZ Christian, *Genius Loci*, Pierre Mardaga éditeur, Bruxelles, 1981

²¹ - AUGOYARD Jean-François, *Les ambiances urbaines entre technique et esthétique*, in "Une décennie de Génie Urbain", CERTU n° 26, juin 2000, p.75.

²² - Qu'on applique par exemple dans la méthodologie des études d'impact.

²³ - AMPHOUX Pascal, *Petit manifeste pour une métamorphose de la pédagogie du projet. Le projet en aménagement : formations et contextes*. Trames, Revue de l'aménagement. Université de Montréal, n° 13, 2001, p. 25-34



Emilie Vignon donne à une résidence existante du campus une large terrasse en face de laquelle elle construit un bâtiment qui logera d'autres étudiants. L'expérience du vis-à-vis a été soigneusement étudiée et l'ambiance probable qui régnera entre les deux immeubles a été « anticipée ». Ici, le sol commun n'est pas un émetteur d'ambiances (comme dans le projet de Marielle Page), ou un percolateur d'ambiances (comme dans la parenthèse spatio-temporelle qu'Elise Duriez propose dans le boulevard du 11 Novembre). Le sol est un échangeur d'ambiances, les bâtiments échangent des ambiances entre eux et avec le sol.

7_ Le sol politique et social

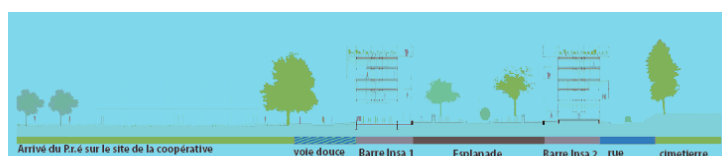
Lecteur soucieux de phénoménologie, nous en connaissons les impasses²⁴ ; si nous recherchons l'engagement de l'individu par le corps, l'affect et l'usage, tout autant que par la mesure spatio-temporelle, nous ne le percevons pas hors de tout contexte historique et sans projet. Aussi notre sympathie de concepteurs pédagogues pour l'analyse de Sloterdijk, notamment quant à la mondialisation et l'affaiblissement des identités puissantes mais situées, accroît notre accord avec « le projet local » de l'universitaire et politique italien Alberto Magnaghi²⁵. Dans la proximité décrite par le philosophe allemand, le projet local, ses alterfontionnalités et valeurs sociales et environnementales se déploient *in situ*. Même si certains archaïsmes humains nous motivent (s'asseoir, marcher, se réunir), nous refusons toute approche qui tendrait à abstraire, désocialiser et déshistoriciser les comportements. Là se comprend notre intérêt pour le sol, car ne pas s'occuper du sol pour la ville de demain, c'est s'exposer à une abstraction. Le sol est l'en commun par excellence, une face locale de la terre, la page où le social peut être saisi dirait Bruno Latour, « par les traces qu'il laisse (au cours d'épreuves) lorsqu'une nouvelle association se crée entre des éléments qui ne sont aucunement "sociaux" par eux-mêmes »²⁶. Le sol invite, invente une atmosphère, continue intérieure, capable de réassembler le social et ses communautés hétérogènes. Entre les étudiants et la population villeurbannaise nous partons donc à la recherche de possibles associations (d'un « fluide en circula-

²⁴ - Le recours à la phénoménologie dans l'architecture a plutôt consisté à expliciter le construit et le vécu qu'à *impliquer* dans le bâtir, n'échappant pas à une certaine déshistoricisation métaphysique et à l'oubli du corps social.

²⁵ - MAGNAGHI Alberto, *Le projet local*, Pierre Mardaga éditeur, Bruxelles 2003. Se reporter aussi à MADEC Philippe, *Le projet à l'œuvre citoyen. Plourin-Lès-Morlaix 1991-2004*, éditions Jean-Michel Place et Sujet-Objet, Paris 2004.

²⁶ - LATOUR Bruno, dans *Changer de société, Refaire de la sociologie*, éditions de la Découverte, Paris, 2006, p. 17.

tion » comme l'écrivait Tarde²⁷) sur le sol et son végétal, associations pouvant servir de à pour l'aménagement futur, ce sont des « ambiances qui font un collectif ».



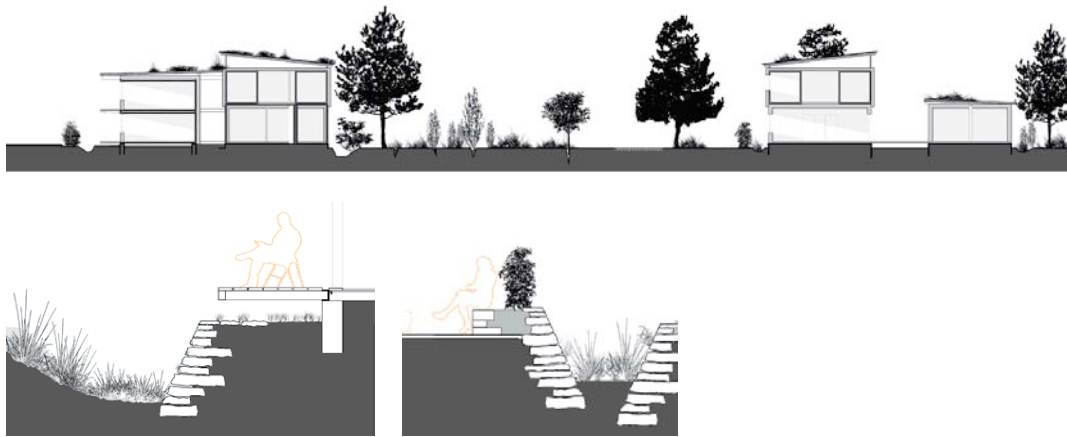
Hugues Laveder invente cet espace de rencontre en donnant de l'expansion aux existants. D'abord une activité potagère au sol, sur le toit des serres et, en façade, de larges coursives pour prolonger la vie dehors et à l'ombre.

27 - Bruno LATOUR, op. cit. p. 25.

8_ Un horizon : l'aire atmosphérique

Le réchauffement climatique est déjà une épreuve à Lyon, la température y a augmenté de 1,6°C entre 1995 et 2005²⁸. Cette vérité patente modifie la relation entre le clos et l'ouvert ; la surface habitable ne sera plus seulement intérieure. L'architecture construite avec des matériaux économiques et durables offrira des lieux extérieurs à grande capacité d'usage, d'appropriation et d'échanges sensibles ; l'inertie et la ventilation naturelle y concourront à des organisations culturelles inhabituelles. La présence du végétal, nécessaire à la ville humide où l'on marchera davantage, peut-elle n'être envisagée que du point de vue environnemental ? S'en tient-on à la beauté végétale et à l'ombre bienfaisante ? Intègre-t-on son apport climatique et jusqu'à quel point ? Les nouvelles esthétiques d'un tiers-paysage assumé et d'une mauvaise herbe bienvenue appartiennent-elles à notre culture urbaine ? Peut-on l'aborder à partir des phénomènes sonores, visuels, olfactifs et thermiques ? L'expérience du sol et du végétal est-elle la même selon les différentes cultures ethniques et sociales ? Cette approche culturelle et sensible contribue-t-elle à penser autrement la construction, réhabilitation, aménagement de l'habitat sur un territoire urbain ? Et au-delà de la présence du végétal et des « natures », quel espace public serait en train de naître ? Quels sont les lieux de la communauté autour de cette présence ? Quels nouveaux usages, partagés, coopératifs, d'intégration, etc. ?

²⁸ - Dernières données Météo-France pour 1995/2005, livrées au 1^{er} trimestre 2009.



Mathieu Pedergrana (08/09) fait sien le Tiers Paysage du paysagiste Gilles Clément²⁹, puis sa réinterprétation par l'architecte belge Lucien Kroll³⁰. Par l'exercice intitulé « avant/après » que nous systématisons dans notre pédagogie, il constate que le propre devient pauvre et le délaissé volontaire riche. Pour le projet, tout est réhabilitation, celle d'anciennes classes industrialisées, de containers et tout un panel de matériaux issus d'un tri industrialisé des déchets du bâtiment, près de Lyon. Une autre esthétique en advient.



Naïs Imbernon et Olivier Colliez utilisent la sociabilité de l'eau en proposant de nouveaux «bains» dans les aménagements intérieurs dédiés aux étudiants, un bien être retrouvé, et des espaces humides partagés avec les villeurbannais, autour de bassins répartis sur le campus. Ce projet a été présenté à l'exposition « Opération Campus » dans le parc de la cité Internationale Universitaire de Paris, le 6 novembre 2009.

²⁹ - CLEMENT Gilles, *Le Tiers Paysage*, éditions Sujet-Objet, Paris, 2004. Pour Gilles Clément, les enjeux du Tiers paysage sont ceux de la diversité. Et il précise : la diversité s'exprime par le nombre des espèces sur la planète et par la variété des comportements.

³⁰ - Ces deux textes courts sont accessibles sur le site l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lille, à l'adresse : http://www.lille.archi.fr/ressources/10163/17/kroll_clementtiers.pdf

9_ Eclaircie : l'invention de situations de voisinage

Les contrées et places, orientation et proximité servant à décrire chez Heidegger un espace à portée de main, irréductiblement charnel, incorporé³¹, les proxémies de Edward T. Hall, dimension subjective qui entoure chacun et distance physique à laquelle les individus se tiennent les uns des autres selon des règles culturelles subtiles³², la proximité comme « état de voisinage forcé avec d'innombrables coexistants de hasard » pour Sloterdijk³³, « le projet local : une vision politique synthétique » de Magnaghi et l'invention du quotidien chez de Certeau³⁴ constituent pour nous le fonds théorique d'une montée du projet urbain *éco-responsable*, de la description des conditions matérielles et atmosphériques d'un terrain, de sa mise en perspective pour la transformation durable de l'ensemble du territoire étudié, de la compréhension du rôle refondateur du quotidien dans le projet de ville désirable, de la complémentarité de l'immobilité et de la mobilité, de l'humidité ou de la sécheresse, du retour de la biodiversité dans le projet urbain local, de la relation santé/environnement, de la perméabilité des sols et de la porosité d'un tissu urbain...

Si pour certains encore, il n'y a pas d'innovation sans une création consistant « à socialiser des inventions technologiques »³⁵, pour nous, l'innovation en architecture et urbanisme doit s'extraire de l'hégémonie technique. Elle consiste à imaginer l'expérience, l'engagement individuel et collectif de chacun vers l'invention d'un nouveau savoir-vivre le monde, dans une appropriation éco-responsable de

³¹ - HEIDEGGER Martin, « Pour servir de commentaire à Sérénité », in *Question III & IV*, éditions Gallimard, Paris, 2002 ; se reporter aussi à FRANCK Didier, *Heidegger et le problème de l'espace*, Paris, 1986, éditions de Minuit, Coll. « Arguments »

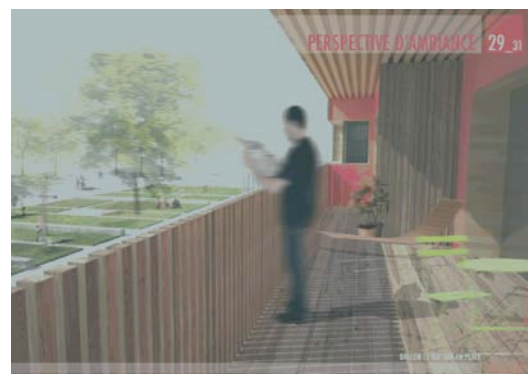
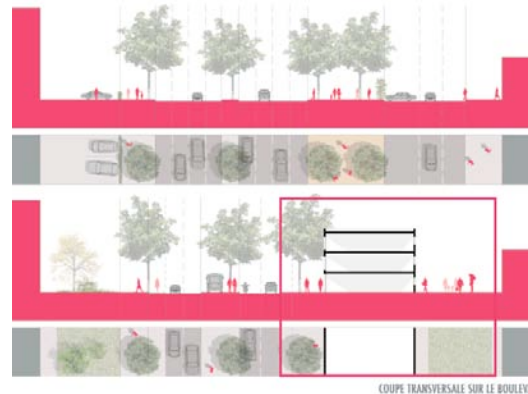
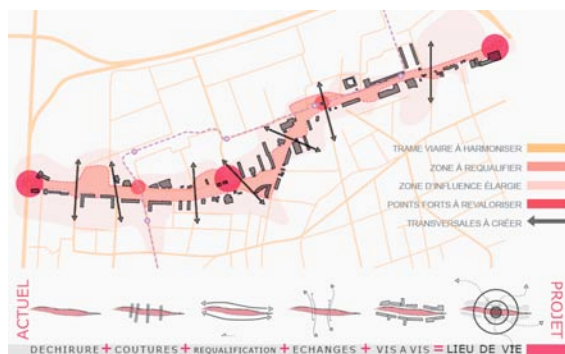
³² - HALL Edward T., *La dimension cachée*, éditions du Seuil, Paris, 1984

³³ - SLOTERDIJK Peter, *Le Palais de Cristal. A l'intérieur du capitalisme planétaire*, op.cit, p 254

³⁴ - CERTEAU de Michel, GIARD Luce, *L'invention du quotidien*, op.cit

³⁵ - STIEGLER Bernard, in « Télérama », 3 juin 2009, p. 22 et suiv.

situations de voisinage. Soit un volume d'air partageable entre étudiants et citadins, à composer...



Projet de Jennifer Lemot pour qui l'actuel boulevard du 11 Novembre, très circulé aujourd'hui, devient le boulevard des étudiants, un boulevard qui perd sa linéarité pour accueillir des poches successives et notamment cette généreuse place où les habitants devraient pouvoir vivre des moments ensemble avec les étudiants, notamment à l'heure des repas. Cette idée sera reprise dans la pédagogie du domaine de master AA&CC partagé avec l'Ecole Nationale d'Architecture de Grenoble pour 2011.

Marcher dans les villes contemporaines



Marcher dans les villes contemporaines : le cas du campus de la Doua à Villeurbanne

Jean-Yves Toussaint, Sophie Vareilles, Perrine Vincent
Enseignants-chercheurs INSA, EDU

_ introduction

Qu'est-ce qui fait marcher les urbains ? Cette question est à l'origine d'une série d'enquêtes sur les pratiques urbaines de la marche. Il s'agissait de tester l'hypothèse selon laquelle les pratiques de marche seraient liées à des situations d'action. Selon cette hypothèse, les raisons qui pousseraient les urbains à marcher pour leur activité quotidienne ressortiraient des situations d'action dans lesquelles ces urbains seraient engagés. Par situation d'action, nous entendons à la fois 1) un ensemble d'objets et de dispositifs techniques et spatiaux, 2) un ensemble d'organisations chargées de l'existence de ces objets, 3) une position des individus dans des emplois du temps et 4) pour chacun, une façon de régler son comportement sur celui des autres selon les objets disposés dans l'environnement.

Les résultats des enquêtes tendent à montrer une différenciation des pratiques urbaines de marche selon et dans les lieux observés (campus de la Doua, quartier de la Part-Dieu, quartier de la Presqu'île). Cette différenciation est plurielle : elle dépend du genre, de l'âge et de l'emploi des individus ainsi que des heures et des jours dans la semaine. En particulier, l'observation du campus de la Doua rend compte du rôle des dispositifs techniques et des aménagements urbains constitués par ces dispositifs dans la marche. Elle renseigne aussi sur les manières dont se règlent

les comportements de chacun à l'encontre de tous les autres (humains et non humains) ; notamment par les usages.

Cet article s'organise en deux parties et une conclusion. La première partie traite de la situation d'observation, en particulier le cadre d'analyse mobilisé et les dispositifs d'enquête mis en œuvre. La seconde partie présente les résultats de la recherche. Enfin, la conclusion revient, à partir du cas de la marche, sur le rapport entre usage et fabrication dans les urbanisations contemporaines.

1_les situations d'observation

Cet article reprend une série d'observations réalisées par des étudiants dans le cadre de formations par la recherche dispensées à l'INSA de Lyon au cours de l'année scolaire 2009-2010³⁶. Ces observations portent sur les pratiques de marche dans trois lieux urbains : le campus de la Doua, le quartier de Part-Dieu et le quartier de la Presqu'île. Ces lieux se distinguent par les activités sociales qui s'y déroulent, leur position dans l'agglomération lyonnaise et la configuration des aménagements et du bâti (

tableau 1). Ces observations s'orientent selon la problématique générale de notre équipe de recherche autour des objets et des dispositifs urbains comme assemblages produisant des environnements urbains appropriables à l'activité quotidienne³⁷.

³⁶- Il s'agit de deux formations rassemblant des élèves ingénieurs de 5^{ème} année : l'option transversale aux départements de l'INSA, « Ville durable » et le projet d'initiation à la recherche et au développement du département Génie Civil et Urbanisme. Une étudiante de l'Ecole Nationale Supérieure de l'Architecture de Lyon (ENSAL) a également participé à ces enquêtes.

³⁷- Dans cette perspective, nous définissons l'urbanisation comme le processus par lequel se constituent les environnements urbains comme encastres techniques, économiques, politiques, sociaux et urbains formant une morphologie sociale au sens de Marcel MAUSS (e2002).

tableau 1 : principales caractéristiques des terrains observés

Terrain	activités sociales dominantes	morphologie urbaine typique	position dans l'agglomération lyonnaise
campus de la Doua	formation, recherche	campus des années 1960-1980, « grands ensembles »	Villeurbanne, en partie limitrophe au boulevard périphérique
quartier de la Part-Dieu	bureaux, commerces alimentaires, commerces d'habillement	urbanismes de dalles et de bureaux	Lyon (6 ^{ème} et 3 ^{ème} arrond.), proche de la gare SNCF (TGV)
quartier de la Presqu'île	commerces d'habillement, tourisme	centre ancien, architecture XVII ^e -XVIII ^e	Lyon (1 ^{er} et 2 ^{ème} arrond.), hypercentre

Les sociétés urbaines contemporaines se caractérisent par une double massification : celle des populations et celles des objets. Ainsi, les objets innombrables sont mobilisés quotidiennement par une multitude d'individus. Parmi l'ensemble de ces objets, nous distinguons les objets qui servent plus particulièrement aux activités urbaines et que nous regroupons sous la catégorie des « dispositifs techniques et spatiaux de l'urbain » : candélabres, squares, rues, réseaux, feux tricolores, arbres, automobiles, etc. Ces dispositifs et leurs assemblages sont appropriables à la vie urbaine : ils rendent la ville praticable aux publics urbains, c'est-à-dire aux individus engagés dans l'activité sociale urbaine, pour vaquer à leurs affaires et à celles de la cité.

Ces observations, s'inspirant entre autres de travaux en ergonomie cognitive (RABARDEL, 1995) et d'une lecture de Gilbert SIMONDON (e1989), nous amènent à considérer ces objets comme des instruments à disposition des urbains pour leurs activités quotidiennes (TOUSSAINT, 2009 ; TOUSSAINT, VAREILLES, 2009). L'instrument participe ici de l'autonomie de l'individu qui en use ; les objets, comme instruments, démultiplient pour

chacun les moyens d'agir individuellement ou collectivement. Dans cette perspective, tout dispositif ou aménagement urbains appelleraient des comportements individuels et collectifs et constitueraient des offres en pratiques urbaines. Ces offres dépendraient de la configuration des objets et des aménagements urbains ainsi que de leur disposition dans l'environnement des autres objets (GAULTIER, 2007). Tout nouvel aménagement, reconfigurant les environnements urbains, renouvellerait les offres en pratiques urbaines. Ces offres relèveraient aussi du discernement des publics urbains ; ce discernement limiterait les licences d'action qu'ouvrent ces offres en pratiques. Il est lié avec les usages qui donneraient sens au fonctionnement des dispositifs urbains et orienteraient les projections des publics. Ces règles résultent d'apprentissages sociaux dans le cadre de la pluralité des expériences sociales (famille, école, travail, espace public, etc.). Elles établissent des régimes de juridiction ou « mondanités » (TOUSSAINT 2009) selon les situations d'action dans lesquelles les individus sont engagés. Elles s'imposent à tous comme modalités pour chacun d'user librement et singulièrement des objets et dispositifs urbains disponibles à tous. Il en est ainsi des convenances, des savoir-vivre, des habitudes, des dispositions et des *habitus*. De fait, être chez soi, dans la rue, au travail, en famille, entre amis n'impliquerait pas les mêmes comportements individuels et collectifs à l'encontre des objets fabriqués et des autres individus.

C'est à partir de ce cadre d'analyse, ici rapidement esquissé, que nous nous proposons de revenir sur la question de la marche dans les villes contemporaines. La montée des préoccupations environnementales dans la fabrique urbaine s'accompagne de la stigmatisation de pratiques sociales urbaines à forts impacts environnementaux (typiquement l'usage de la voiture comme pratique dominante de déplacements urbains). Cette

stigmatisation engage les fabricants de la ville³⁸ à projeter des dispositifs et des aménagements urbains censés favoriser de « bonnes pratiques », notamment des modes de déplacements à faibles impacts environnementaux (dits « doux ») : plans d'écomobilité, pistes cyclables, zones 30, zones piétonnes, etc. La mise en œuvre de ces projets produit des déconvenues et fait question. Les aménagements réalisés ouvrent des pratiques sociales non prévues par les fabricants et des pratiques escomptées par ces fabricants ne sont pas réalisées. Par exemple, les mails piétons sont désertés ou transformés en parcs de stationnement pour automobiles ; des sentiers sont ouverts en dehors des dispositifs piétonniers. Ces déconvenues poussent les fabricants à optimiser les dispositifs techniques et spatiaux installés : mise en sécurité des cheminements piétons et des carrefours, aménagement des trottoirs. Elles les incitent aussi à développer des formations aux « bonnes pratiques » pour les publics urbains : campagnes de communication et de sensibilisation, dispositifs de concertation, dispositifs de formation pour apprendre à « marcher »³⁹. (BAUX *et alii*, 2010, pp. 9-13)

Le cadre d'analyse mobilisé et les difficultés posées par le développement de la marche en ville, en particulier la faible mobilisation des publics urbains en sa faveur, nous amènent à poser quatre hypothèses.

- Les pratiques de la marche dépendraient des offres en pratiques sociales constituées par les aménagements urbains. (hypothèse 1)
- Les dispositifs et aménagements urbains seraient en général inappropriés à la pratique de la marche. De cette façon, ils seraient défavora-

³⁸- Les fabricants sont ceux, parmi les publics urbains, qui assurent les conditions matérielles et civiles de la vie urbaine : les élus et le personnel politique, les aménageurs, les architectes, les bureaux d'études techniques, les gestionnaires de réseaux, les entreprises de réalisations.

³⁹- Dans l'agglomération lyonnaise, il en est ainsi de l'Atelier pour la promotion de la marche urbaine, organisé par l'Agence d'urbanisme de Lyon, et des Pedibus®, ramassage scolaire effectué à pied et encadrés par des associations écologistes (BAUX *et alii*, 2010, pp. 11-13).

bles aux marcheurs. Autrement dit, le marcheur observable serait soumis à de fortes contraintes. (hypothèse 2)

- La vie urbaine et les situations d'action qu'elle produit seraient inappropriées aux déplacements à pied – en raison de l'aménagement des villes, de la distribution des activités et des classes sociales dans l'espace urbain, de la division du travail social, des disponibilités inégales entre les publics, des emplois du temps de chacun, etc. Ainsi, la distribution spatiale des activités et des groupes sociaux agirait dans le sens d'un accroissement des distances entre les différentes activités et les différentes mondanités qui leur sont liées. (hypothèse 3)
- L'accroissement des distances entre les différentes activités tendrait à favoriser les transports. Il contribuerait ainsi au déclassement de l'urbanité au profit de la mobilité⁴⁰. Celle-ci deviendrait la modalité dominante de la vie urbaine. Selon cette tendance, la marche deviendrait une modalité du déplacement urbain. Elle serait envisagée par les fabricants comme l'une des pratiques de la multimodalité. Elle rentrerait dans les circuits économiques par lesquels se construisent les préférences des publics urbains dans leurs pratiques multimodales. (hypothèse 4)

Ces hypothèses orientent l'observation de la marche vers sa fabrication et ses pratiques dans les villes contemporaines. Qui fait marcher les marcheurs ? A qui profite la marche ? Qui marche dans la ville ? Pourquoi, où, quand, comment les marcheurs marchent-ils ? Dans le cadre de cette recherche, l'observation des pratiques de la marche est privilégiée.

L'analyse de la marche comme pratique urbaine soulève des difficultés d'ordre méthodologique (TOUSSAINT *et alii*, 2010). Ces difficultés ressortissent à la quotidienneté de cette pratique (BEGOUT, 2005) et au décalage

⁴⁰ Ce déclassement semble correspondre au passage relevé par Henri LEFEBVRE (e1972, notamment p. 12 et p. 37) entre la ville comme œuvre à la ville comme produit, à la subordination de la valeur d'usage à la valeur d'échange.

qui tend à apparaître entre ce que les individus font et ce qu'ils disent faire et savoir faire (LAHIRE, 2005, p. 141). Les enquêtes et les questionnaires traditionnels ne permettent pas de lever ce verrou, ni par conséquent d'appréhender le rôle des objets dans les activités sociales, en particulier la constitution des offres en pratiques sociales et leur discernement par les publics urbains. Ces lacunes incitent à mettre en œuvre des dispositifs d'enquêtes assurant les moyens d'une réactivation du « faire ». Ainsi cette recherche consiste pour une grande part à mettre au point et à tester de tels dispositifs. Les dispositifs expérimentés se partagent entre l'observation *in situ* et l'enquête iconographique⁴¹. Ils sont conçus et mobilisés par des étudiants dans le cadre de formation par la recherche (tableau 2).

tableau 2 : les enquêtes mises en œuvre

enquête 1	la fabrique de la marche
objets	la fabrication des aménagements urbains à destination des marcheurs, le cas du campus de la Doua
dispositifs	recherche bibliographique (archives communales et communautaires, centres de documentation du Grand Lyon et de l'Agence d'urbanisme de Lyon, sites internet), entretiens auprès des acteurs de l'aménagement du campus
terrains	campus de la Doua
références	BAUX <i>et alii</i> , 2010
enquête 2	les marcheurs
objets	les pratiques urbaines de la marche (étudiants, personnels et riverains du campus)
dispositifs	questionnaire iconographique
terrains	campus de la Doua, quartier de la Part-Dieu, quartier de la Presqu'île de Lyon
références	CROCY <i>et alii</i> , 2010, OSTERLOH, 2010
enquête 3	les marcheurs et les autres (humains et non humains)
objets	les rapports entre la configuration des aménagements et les pratiques de marche les interactions entre les marcheurs et entre la marche et les autres

⁴¹ Ces solutions méthodologiques ont déjà été expérimentées au sein de l'équipe : cf. notamment ISHIDA, 2004, GAULTIER, 2007, DELEUIL, 2009.

	modes de déplacement
dispositifs	relevés topographiques du campus (aménagement, dispositifs techniques et spatiaux, traces), observations <i>in situ</i>
terrains	campus de la Doua et ses alentours
références	ALBINET <i>et alii</i> , 2010, BEY <i>et alii</i> , 2010, ZUZIOVA, OSTERLOH, 2010

2_premiers résultats

Les résultats produits sont partiels : la mise en œuvre des dispositifs de recueil et d'analyse des données reste incomplète et approximative. Cette approximation est intrinsèque d'une formation à la recherche et découle d'un apprentissage en cours des étudiants aux méthodes en sciences sociales⁴². Les résultats produits permettent d'informer en partie nos hypothèses de recherche, mais n'autorisent pas à une montée en généralités.

2.1_sur la fabrique de la marche urbaine

La fabrique de la marche (BAUX *et alii*, 2010) semble mobiliser surtout des acteurs publics, en particulier les communes et les communautés urbaines. Ces collectivités territoriales ont charge d'aménager les espaces publics urbains et d'assurer les moyens de déplacement en ville (déplacements en automobile, à pied, en transports en commun, en bicyclette). Elles multiplient les engagements en faveur de la marche, les aménagements à destination des piétons et les campagnes de sensibilisation à la pratique de la marche. A Lyon, ces actions sont rassemblées dans une Charte du piéton (GRAND LYON, n.d.), signée par la direction de la voirie du Grand Lyon (communauté urbaine de Lyon) et le SYTRAL (Syndicat mixte des transports pour l'agglomération lyonnaise). Cette Charte intègre

⁴² Cela dit, en moyenne, les étudiants se débrouillent au milieu des difficultés méthodologiques. Ces difficultés sont liées au recueil de données, à leur analyse et à la constitution de faits. La plupart d'entre elles sont habituelles des enquêtes en sciences sociales.

le plan de déplacements urbains⁴³ et le budget consacré aux aménagements piétonniers s'élève à 13,1 millions d'euros par an⁴⁴.

Ainsi, la promotion de la marche tend à s'inscrire dans les plans de déplacements urbains. Ces plans concernent l'ensemble des modes de transport. Ils tendent à organiser la mobilité urbaine autour d'une multimodalité diachronique⁴⁵ : typiquement, voiture / parc relais / transport en commun / marche. Dans ce sens, la marche constitue un élément de cette multimodalité. Cet adossement de la marche à la mobilité orienterait sa fabrication. Il favoriserait la valorisation de la marche sur le marché du transport et de la mobilité. L'apparition d'acteurs privés dans la promotion de la marche (association HQE™, fabricants de systèmes d'information locale spécifiques aux piétons⁴⁶) tendrait à confirmer l'entrée de la marche sur ce marché. Les campagnes de promotion de la marche (GRAND LYON, nd) viseraient ainsi à structurer les préférences collectives autour de la multimodalité promue par ce marché. Elles insistent sur la sécurité des piétons, qui passe par la séparation des modes de déplacement dans l'espace public urbain. Elles se focalisent aussi sur l'animation de cet espace autour de « pôles » commerciaux et touristiques.

La surprogrammation de l'espace public urbain et sa « spectacularisation » pourraient ressortir de ce projet. La surprogrammation de l'espace public, en particulier de la voirie (figure 1⁴⁷), consiste en une spécialisation de l'espace public urbain en une série d'espaces spécialisés dans des pratiques urbaines et partant appro-

⁴³- Qui est de la compétence du SYTRAL.

⁴⁴- Ce budget se partage entre le Grand Lyon et le SYTRAL.

⁴⁵- Au sens où, dans cette multimodalité, l'individu passe d'un mode de déplacement à un autre en se déplaçant dans le temps et dans l'espace. Dans cette forme de multimodalités, une attention particulière est portée sur les « nœuds » multimodaux.

⁴⁶- Par exemple Ludigo.

⁴⁷- Les figures de l'article sont extraites des rapports des étudiants. Les schémas et photographies sont ici présentés tels que les étudiants les présentent dans leur rapport. Ils illustrent à la fois les résul-

priables par des catégories d'urbains. Cette spécialisation s'accompagne d'une multiplication des dispositifs techniques et spatiaux de l'urbain appelant de manière explicite et redondante des pratiques urbaines. (GERMAIN, 2002 ; CHOAY, 1972 ; TOUSSAINT, VAREILLES, 2009) La « spectacularisation » (DEBORD, e1992) de l'espace public apparaîtrait dans la part de l'aménagement qui relève de la scénographie (mises en lumière, mises en son, interventions artistiques). Elle reposerait sur les processus en cours de marchandisation et de patrimonialisation de la ville⁴⁸. Ces aménagements urbains viseraient à assurer les meilleurs conditions de la multimodalité dont la marche apparaît comme un maillon jusqu'ici invisible (invisible parce que non monétarisé).

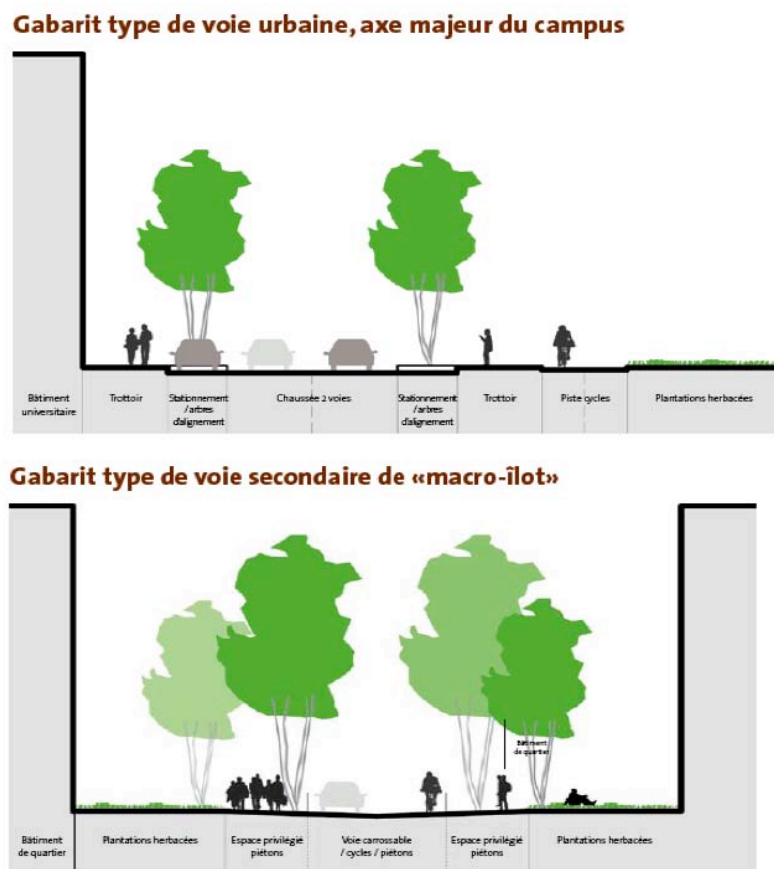


figure 1 : coupes des futures voiries de l'éco-campus : séparation des publics urbains selon les modes de transports et balisage de l'espace urbain (d'après BAUX *et alii*, 2010, p. 24)

tats présentés et le travail des étudiants. Leur présentation reste imparfaite, voire maladroite (LAHIRE, 2005, p. 35).

⁴⁸ Qui se manifestent dans l'émergence de nouveaux usages urbains liés à la « théâtralisation », la « festivalisation » et la « commercialisation » de l'espace public urbain (ZEPF, 1999; GHORRA-GOBIN, 2001 ; GRAVARI-BARBAS, 2001).

2.2_sur les lieux de la marche urbaine

L'analyse des pratiques de marche sur le Campus, dans le quartier de la Part-Dieu et dans la Presque-île révèle une différenciation des pratiques entre ces lieux (CROCY *et alii*, 2010 ; OSTERLOH, 2010⁴⁹).

Le campus est fréquenté principalement par les étudiants et les personnels du campus ; les riverains l'utilisent peu. Les pratiques de marche se concentrent sur deux axes : le premier, le plus important, suit la ligne de tramway ; le second, parallèle au premier, passe entre les bâtiments et emprunte la « coulée verte » (figure 2). Les personnes interrogées marchent sur le campus pour se rendre aux restaurants universitaires (« manger »), prendre les transports en commun (tramways, vélos en libre service⁵⁰), aller en cours ou au bureau. Ces pratiques tendent à se limiter aux jours ouvrables et en journée. Les personnels tendent à moins marcher que les étudiants, mais leurs pratiques de marche se déploient dans un espace plus grand que celles des étudiants (figure 3). De manière générale, les pratiques de marche sur le campus ne semblent pas relever de pratiques de genres.

Le quartier de la Part-Dieu n'est étudié que pour les étudiants et les personnels du campus (CROCY *et alii*, 2010). Il est fréquenté par les deux groupes étudiés. La plupart des trajets à pied convergent vers le centre commercial, qui est aussi un nœud important du réseau des transports en commun lyonnais (métro, tramway, bus) ; la gare SNCF est également à proximité. Plus largement, les trajets sont très nombreux le long de la ligne de tramway entre la place Charles Hernu et le parvis du centre commercial. Comme sur le campus de la Doua, les pratiques de marche tendent à s'adosser au réseaux des transports en commun et à se structurer à partir de deux points nodales de ce réseau ; en effet, la place Charles

⁴⁹- Ces enquêtes ont été réalisées auprès de 50 étudiants, 45 personnels et 50 riverains du campus.

⁵⁰- De marque Velo'v©.

Hernu regroupe une station de tramway, l'intersection de deux lignes de métro, des arrêts de bus et des vélos en libre service. (figure 4) La majorité des personnes interrogées marchent pour aller faire des courses ou du shopping⁵¹, prendre un transport en commun (train, métro, tramway, bus). Ces pratiques de marche ont lieu toute la journée, toute la semaine. Elles ne se distinguent pas entre étudiants, personnels et riverains du campus ; elles ne se distinguent pas non plus entre hommes et femmes.



figure 2 : les pratiques de marche sur le campus de la Doua selon les étudiants et les personnels, selon les personnels, selon les étudiants

(CROCY *et alii*, 2010, p. 50)

⁵¹ Cette distinction entre « courses » et « shopping » a été introduite dans les questionnaires : le mot « courses » renvoie aux produits nécessaires à la vie quotidienne (typiquement, l'alimentation) ; le mot « shopping » à l'activité de lèche-vitrine.

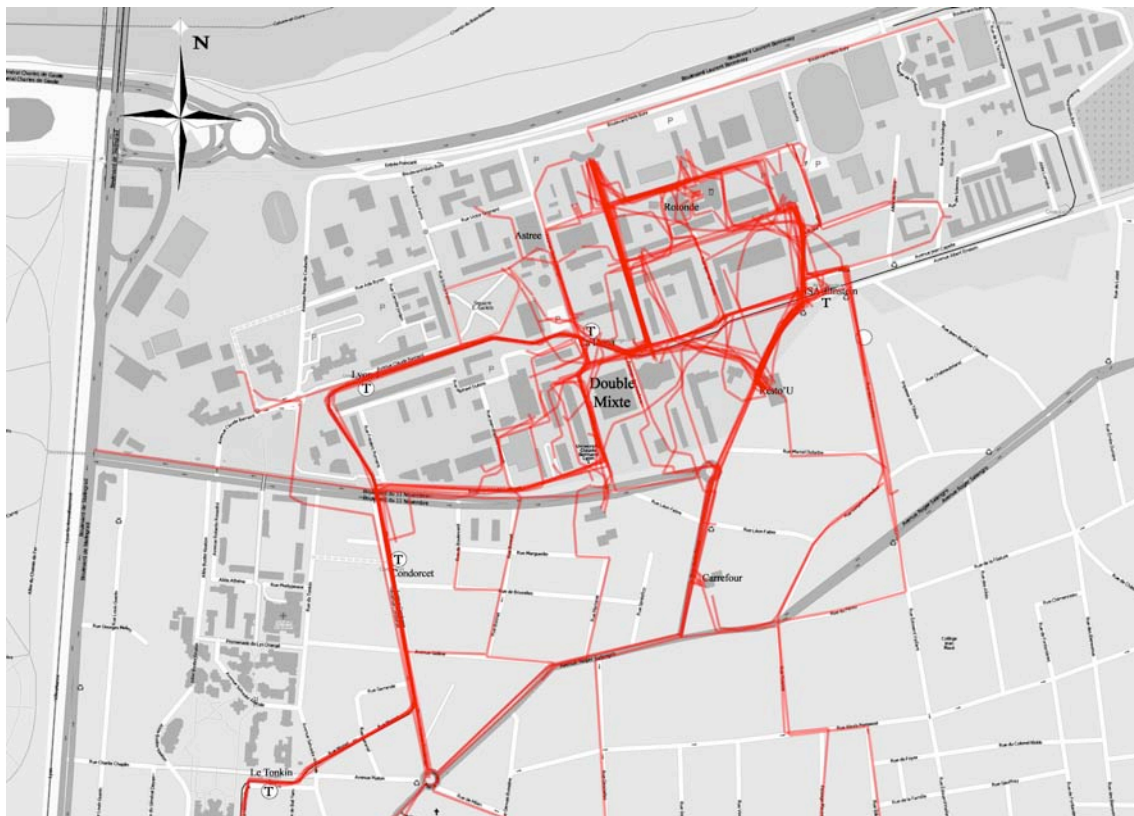


figure 3 : les pratiques de marche sur le campus de la Doua selon les personnels (à gauche) et selon les étudiants (à droite) (CROCY *et alii*, 2010, p. 54)

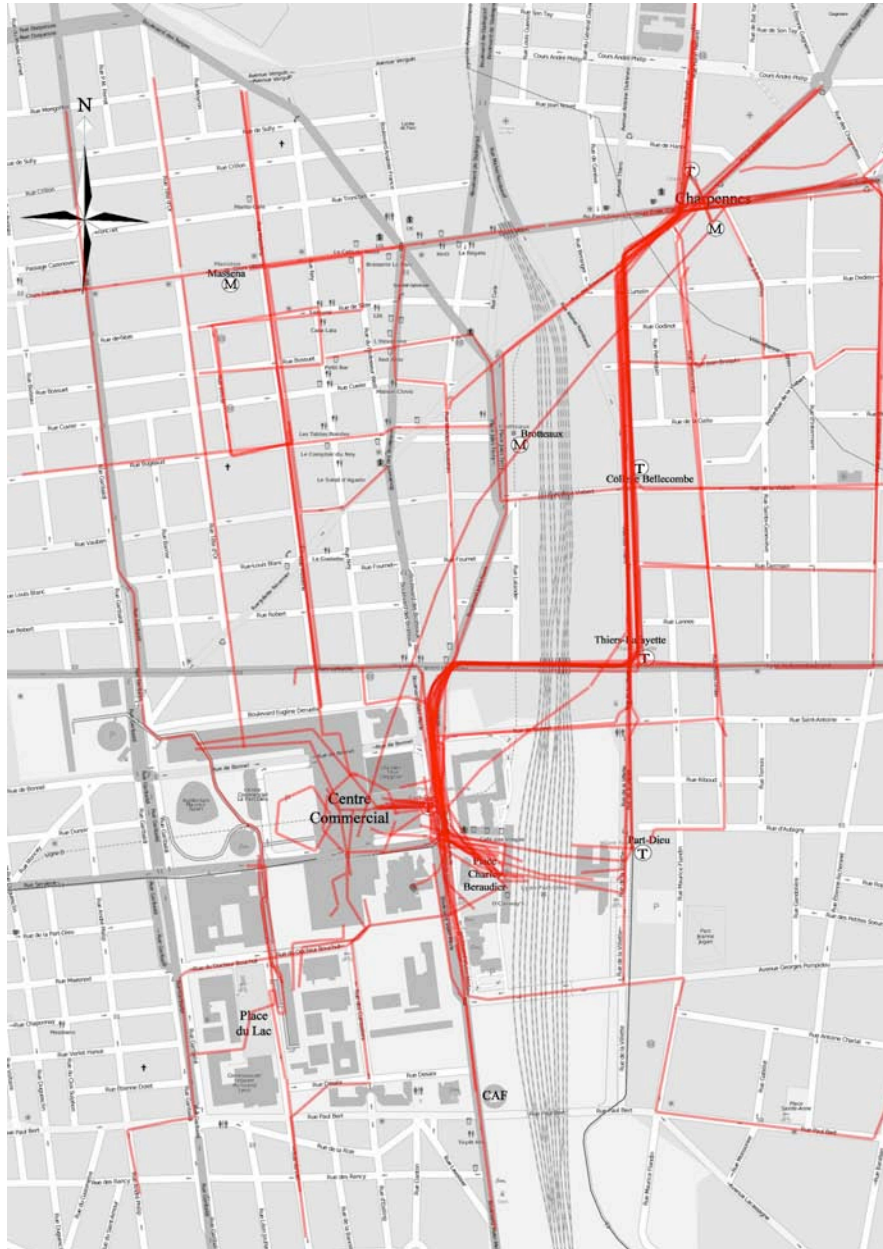


figure 4 : les pratiques de marche dans le quartier de la Part-Dieu selon les étudiants et les personnels du campus (CROCY *et alii*, 2010, p. 58)

Le quartier de la Presque-île est fréquenté par les étudiants, le personnel et les riverains du campus. De manière générale, les trajets à pied sont peu dispersés : ils concernent une dizaine de rues qui concentrent 80 à 90% des trajets (figure 5, figure 6, figure 7). L'affluence des marcheurs est très importante dans quatre zones. La première, autour de l'hôtel de ville, regroupe des transports en commun, un parc de stationnement souterrain pour automobiles et des activités de sortie (opéra, théâtre, restau-

rants, bars) ; elle est également l'extrémité nord de l'axe commercial du quartier (axe orienté nord-sud). La deuxième zone est constituée de cet axe commercial, formé de trois rues (rue de la République, rue Edouard Herriot et rue de Brest). La troisième zone, la place Bellecour, ressemble à la première zone autour de l'hôtel de ville. Elle est traversée de lignes de transports en commun et comprend deux parcs de stationnement automobile. Elle est aussi sur l'axe commercial du quartier⁵² et accueille de nombreux restaurants et un multiplexe. La quatrième zone est transversale : elle s'étend entre le quartier du Vieux Lyon et celui de la Guillotière. Son attractivité semble dépendre de la présence des ponts sur le Rhône et la Saône ainsi que des activités touristiques du quartier du Vieux Lyon. Dans une moindre mesure, les quais du Rhône attirent également les marcheurs. Ils composent un ensemble d'aménagements et d'espaces de loisirs (terrains de sport, jeux pour enfants, transats, pistes cyclables, bars, restaurants et boîtes de nuits)⁵³. Comme dans les précédents quartiers, les pratiques de marche tendent à se constituer à partir du réseau de transports en commun (en particulier des stations de métro). Dans ce quartier, elles tendent à se structurer aussi autour des dispositifs relatifs à l'automobile (réseau de voiries et parcs de stationnement souterrains). Dans les enquêtes, les pratiques de la marche varient selon les genres : les trajets à pied effectués par les hommes se limitent à quelques rues et sont plus directs ; ceux effectués par les femmes sont multiples et dispersés dans le quartier.

⁵² Cet axe se poursuit au sud, au-delà de la place Bellecour. Au sud de cette place, il est moins fréquenté et se limite à la rue Victor Hugo. Il se termine à la gare de Perrache.

⁵³ Cet aménagement date du début des années 2000.

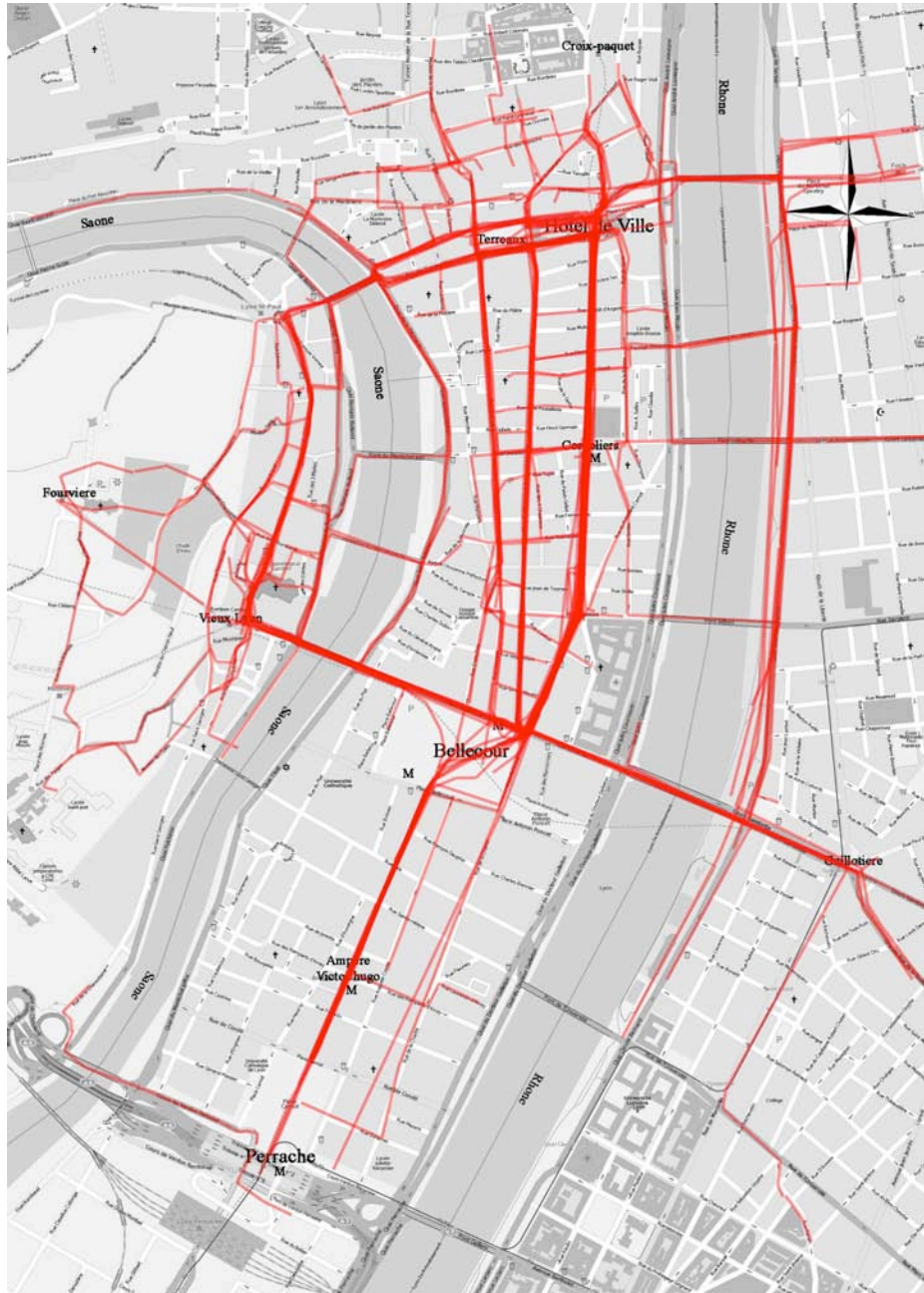


figure 5 : les pratiques de marche dans le quartier de la Presque-île selon les étudiants et les personnels du campus, (CROCY *et alii*, 2010, p. 61)



figure 6 : les pratiques de marche dans le quartier de la Presque-île selon les riverains du campus (OSTERLOH, 2010, p. 51)

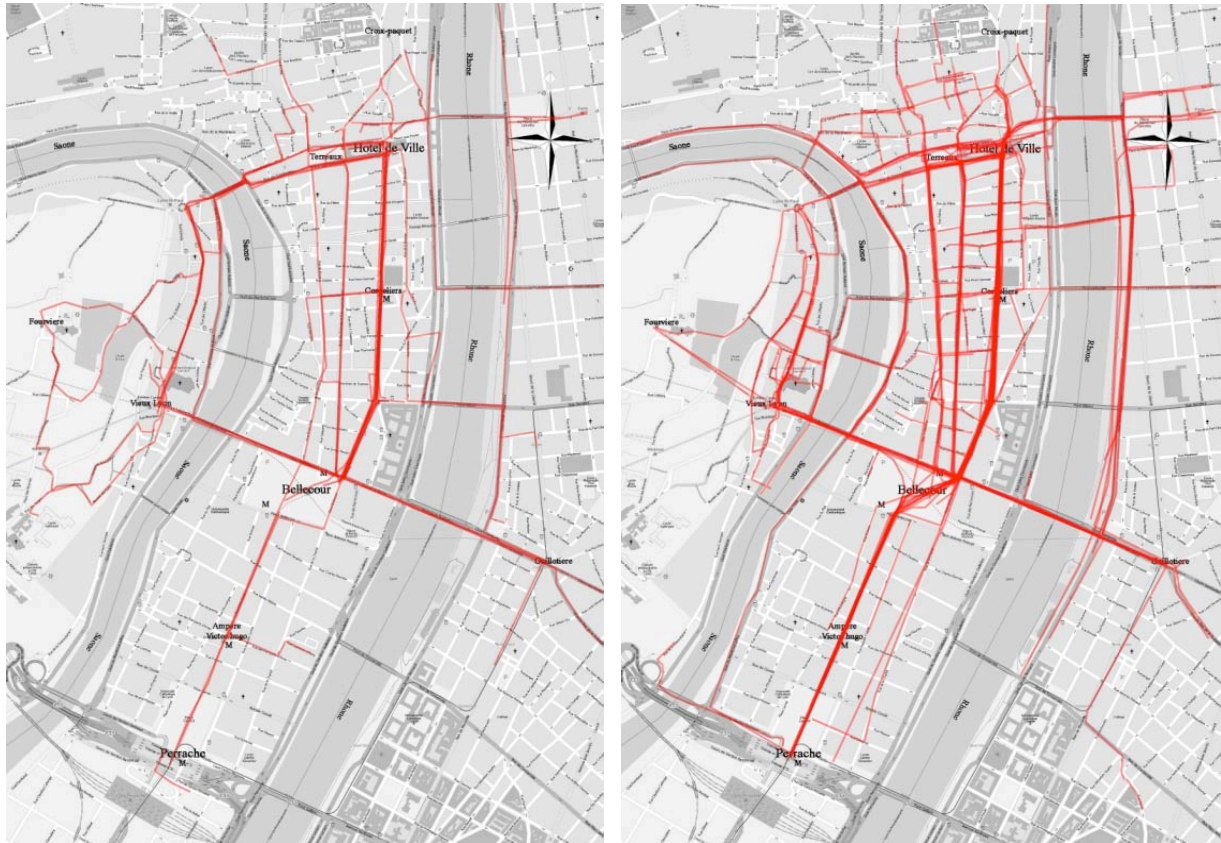


figure 7 : les pratiques de marche dans le quartier de la Presque-île selon les hommes (à gauche) et les femmes (à droite) (OSTERLOH, 2010, p. 53 ; d'après CROCY *et alii*, 2010, pp. 66-67)

Les enquêtes auprès des étudiants, des personnels et des riverains montrent une relation entre la durée moyenne des trajets et leur fréquence moyenne. Plus la durée moyenne d'un trajet est longue, plus sa fréquence moyenne est petite (figure 8). Les trois quartiers se caractérisent par des durées et des fréquences moyennes différentes (

tableau 3). Le campus de la Doua semble relever de la pratique quotidienne ; le quartier de la Presque-île de la sortie hebdomadaire ; les pratiques du quartier de la Part-Dieu sont intermédiaires entre ces deux types de pratiques. L'enquête auprès des riverains tend à confirmer la polarisation des pratiques de marche entre les pratiques quotidiennes et les pratiques de sortie. A partir de la durée moyenne des trajets à pied, elle

établit deux types de marches (OSTERLOH, 2010, pp. 62-79⁵⁴). Les marches de longues durées (plus de 35 minutes) ressortissent d'activités sportives ou d'activités de loisir (promenade). Les marches de courtes durées (moins de 35 minutes) intègrent les cours d'action liés à l'activité de « faire ses courses ». Ces deux types de marches pourraient aussi dépendre d'emplois du temps différents (week-end vs semaine, heures de travail vs heures en dehors du travail).

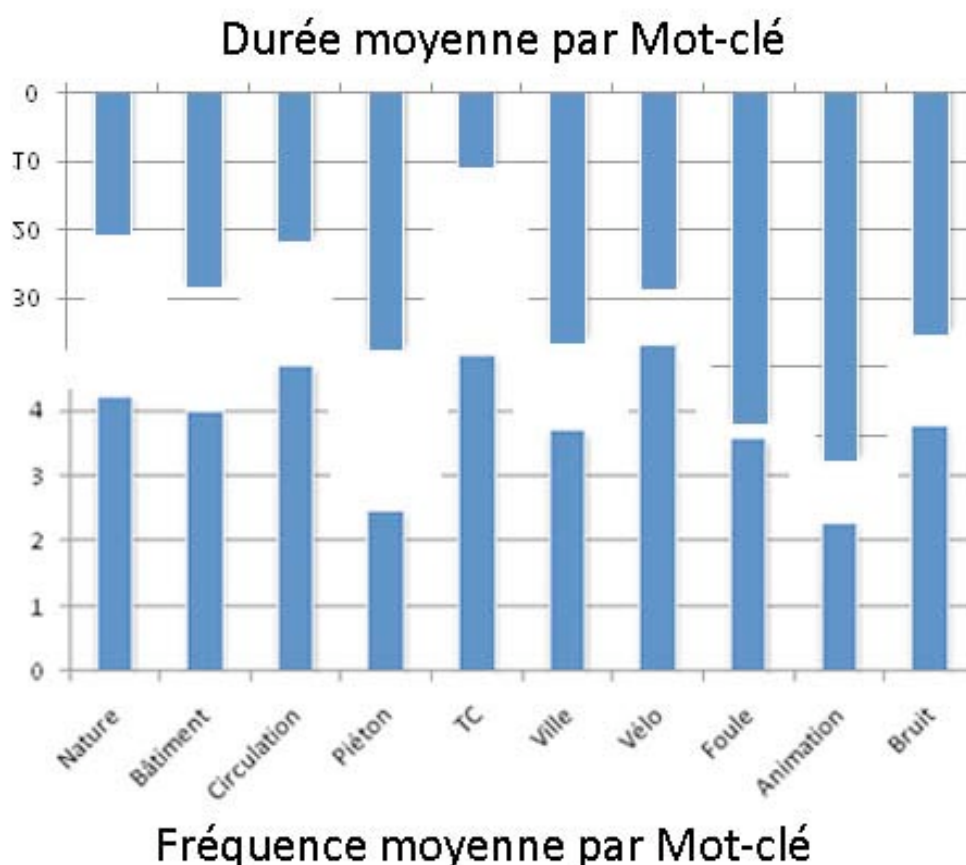


figure 8 : durées et fréquences moyennes des trajets à pied selon les mots-clés associés par les étudiants et le personnel du campus (CROCY *et alii*, 2010, p. 70)

⁵⁴- En fait, Erika OSTERLOH (2010) distingue trois catégories de marche : les marches de longue durée (plus de deux heures), les marches de moyenne durée (entre deux heures et 35 minutes) et les marches de courte durée (moins de 35 minutes). Les motifs associés dans l'enquête aux pratiques de marche nous engagent à regrouper les deux premières catégories.

tableau 3 : durées et fréquences moyennes des trajets à pied effectués par les étudiants et les personnels du campus dans les trois quartiers étudiés (d'après CROCY *et alii*, 2010, p. 71)

quartier	campus de la Doua	quartier de la Part-Dieu	quartier de la Presque-île
durée moyenne des trajets (minutes)	8,7	17,3	57,4
fréquence moyenne des trajets (nombre de fois par semaine)	6,0	3,5	1,5

2.3_sur les pratiques de marche sur le campus de la Doua

L'observation des pratiques de la marche sur le campus de la Doua (ALBINET *et alii*, 2010 ; BEY *et alii*, 2010 ; ZUZIOVA, OSTERLOH, 2010) met en évidence l'inappropriation de nombreux aménagements et dispositifs à la marche. Ainsi, l'aménagement du campus est plein des dissonances spatiales et techniques (

tableau 4, figure 9, figure 10). Ces dissonances traduiraient la distance entre les discours sur la marche et la production d'espaces urbains appropriés à ses pratiques : les espaces urbains et les dispositifs qui les composent démentiraient les discours relatifs à la promotion de la marche. L'inappropriation des aménagements du campus limite la marche, la rend périlleuse, incertaine, voire impraticable. Par exemple, il en est ainsi des chemins en terre, qui se recouvrent de boue glissante à chaque averse, des caillebotis en bois dans lesquels les talons aiguilles ou bobines s'enfoncent et se coincent. Ces dispositifs découragent la marche. Une partie d'entre eux se constituent comme laissés-pour-compte des aménagements qui se sont succédés sur le campus. L'autre partie relève

d'aménagements dont la rationalité relèverait plus des opportunités qu'offrent les priorités budgétaires ou les modes architecturales et urbanistiques⁵⁵ que de la recherche de dispositifs conviviaux.



figure 9 : un relevé de « dissonances » spatiales et techniques (BEY *et alii*, 2010)

⁵⁵ Typiquement, aujourd'hui, l'usage du bois comme revêtement des sols.

tableau 4 : des trottoirs dissonants

description	Notes
des trottoirs trop étroits	
des trottoirs trop hauts	qui sont censés empêcher les automobiles d'y circuler et qui rendent malaisés et incertains le passage des piétons sur la chaussée et leur traversée de la chaussée
des trottoirs « sans suite » ou « chaotique »	parce que peu entretenus ou peu « dessinés »
des trottoirs qui ont perdu l'apparence de trottoirs	parce que défoncés par les racines des arbres, qui constituent autant d'embûches pour les marcheurs



figure 10 : exemple de trottoirs trop hauts (ALBINET *et alii*, 2010)

Les enquêtes montrent que les publics s'arrangent des dissonances spatiales et techniques des aménagements du campus. Les publics manifesteraient ainsi leur discernement en l'encontre des dispositifs et aménagements urbains composant les environnements urbains. Le degré de convivialité des dispositifs techniques et spatiaux des aménagements du

campus et de ses alentours serait impliqué dans le choix des itinéraires des piétons. Ces itinéraires semblent varier selon les configurations des aménagements urbains et les façons de « voir » ces aménagements. Visiblement, certains aménagements appellent les marcheurs – parfois à contrevenir aux aménagements. Par exemple, les perspectives ouvertes et offrant un horizon aux buts du marcheur s'avèrent attractives pour les marcheurs (ZUZIOVA, OSTERLOH, 2010 ; BEY *et alii*, 2010). Ce type d'ouverture semble être à l'origine des chemins qui ont été rapidement tracés dans la « coulée verte » et que le personnel et les étudiants empruntent habituellement (figure 11)⁵⁶. Le rôle joué par ces ouvertures dans les pratiques des marcheurs et dans le choix de leur itinéraire semble important. Ainsi, une série d'observations sur un aménagement dégageant de larges perspectives montre qu'en dépit des obstacles que les enquêteurs ont constitués sur l'aménagement, son attractivité pour les marcheurs se maintient (BEY *et alii*, 2010). De cette manière, les itinéraires des marcheurs semblent dépendre des possibilités offertes d'user des dispositifs urbains selon les usages. Moins ces dispositifs seraient conviviaux et appropriés à la marche, plus le choix de l'itinéraire serait contraint.

⁵⁶ - Ce sentier a été pérennisé et dallé au cours de l'été 2010.

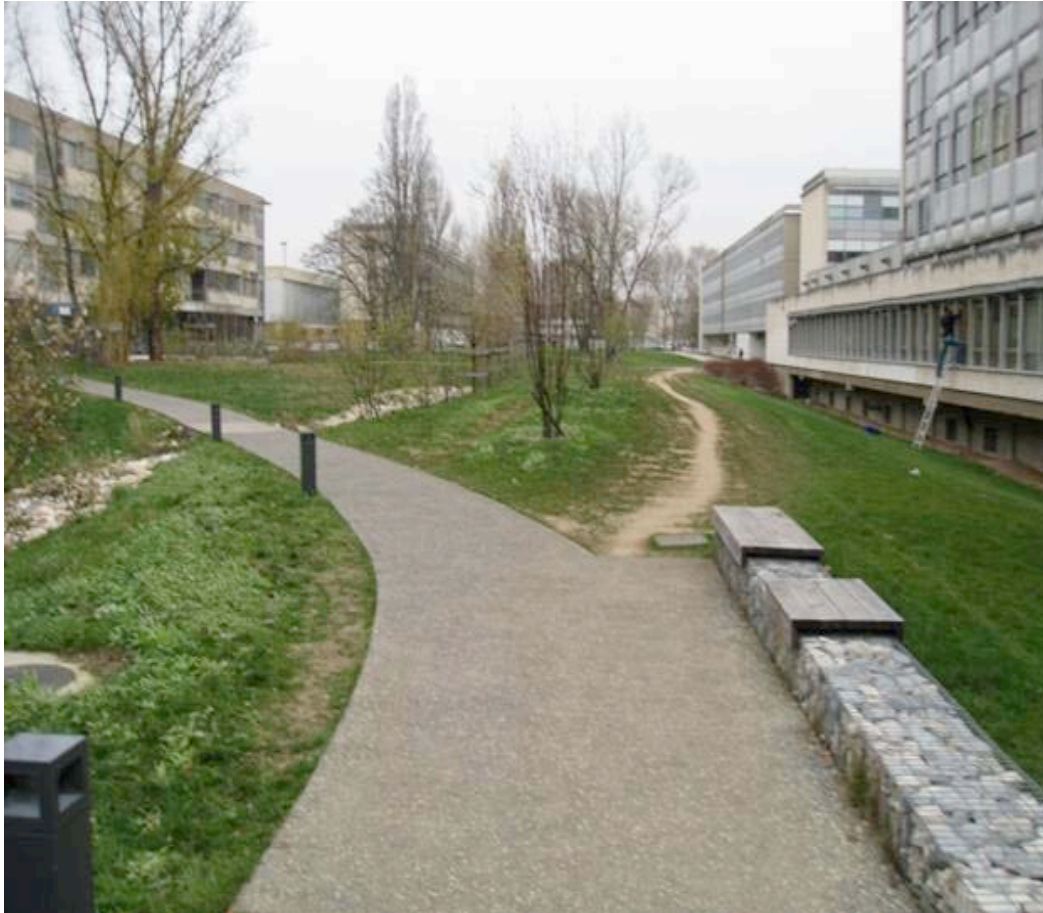


figure 11 : perspectives et chemin dans la « coulée verte » (BEY *et alii*, 2010)

L'observation des marcheurs dans le campus et ses alentours met en évidence une variation de leurs comportements en l'encontre des autres publics urbains (automobilistes, cyclistes) et des dispositifs urbains. Ces comportements diffèrent selon que les marcheurs se trouvent à l'intérieur ou à l'extérieur du campus. Cette différence est particulièrement visible dans les interactions entre marcheurs et automobilistes (ALBINET *et alii*, 2010). Dans le domaine de la Doua, les automobilistes tendent à ajuster leur conduite sur celle des piétons. Par exemple, ils font en sorte de ne pas forcer le passage quand les piétons traversent la rue ; ils s'arrêtent ou suivent les groupes de piétons quand ceux-ci sont au milieu de la chaussée. Généralement, ils usent peu ou pas des klaxons. Quant aux piétons, ils vaquent à leurs occupations sur la voirie sans se préoccuper (du moins en apparence) des automobiles. Cette situation s'inverse à la

frontière du campus. En dehors du campus, les piétons ajustent leurs comportements à ceux des automobiles : ils retrouvent le sens du danger et le respect des règles de la circulation sur la voirie. Quant aux automobilistes, ils n'hésitent pas à faire valoir leur droit de circulation sur la chaussée en usant du klaxon ou forçant le passage des piétons. Les trottoirs retrouvent leur fonction et la séparation des publics est manifeste.

L'enquête sur les interactions entre marcheurs et automobiles (ALBINET *et alii*, 2010) tend à expliquer ces variations de comportements par un effet de légitimité. Sur le domaine de la Doua, les automobilistes ne se sentiraient pas légitimes et de ce fait, ils ne feraient pas, ou peu, valoir leurs droits et surtout leur pouvoir de circuler que leur octroie l'automobile. A l'inverse, en tant qu'étudiants ou personnels, « habitants » (autochtones) du campus, les piétons s'y sentiraient légitimes à circuler à pied. Ils feraient alors valoir leur « fragilité » et le droit au respect qu'ils peuvent attendre des automobilistes. En quelque sorte, le campus serait vécu par tous comme un espace piétonnier.

La reconnaissance de la légitimité de ces pratiques pourrait ressortir d'une évolution des usages entre l'intérieur et l'extérieur du campus. Les activités dominantes au sein du campus (formation, recherche⁵⁷) impliqueraient une juridiction particulière dans les comportements des publics coprésents et organiseraient leurs interactions. A l'intérieur du campus serait reconnu un régime de comportements qui laisserait la primauté aux « habitants » du campus. Cette rupture dans les modes d'interactions entre l'intérieur et l'extérieur du campus traduirait le passage d'un régime mondain à un autre : celui du campus, qui serait d'ordre domestique, à celui de ses alentours, qui impliquerait le bien commun et l'espace public. En ce sens, l'espace public du campus ne serait pas un espace public : il

⁵⁷- L'enquête auprès des riverains du campus (OSTERLOH, 2010) tend à confirmer ce caractère dominant : les riverains interrogés fréquentent peu, voire pas du tout, le campus.

resterait, dans les pratiques, un espace privé et collectif, à savoir : un « domaine universitaire ».

conclusion : la marche contre l'urbanité ?

Les résultats présentés relèvent de l'enquête exploratoire : ils permettent d'informer en partie les hypothèses de recherche et le cadre d'analyse mobilisé. L'observation sur les aménagements du campus renforce les conjectures sur le rôle des objets dans les pratiques de la marche et plus largement dans les activités sociales. Les variations observées dans les pratiques de marche (par exemple, selon les lieux, les situations d'action, les positions dans un emploi du temps, les genres) manifesteraient la capacité des publics urbains à faire preuve de discernement à l'encontre des dispositifs urbains et des autres publics. Plus généralement, l'analyse des pratiques de marche permet de revenir sur le rapport instrumental à la ville. Dans ce sens, deux groupes de faits peuvent être relevés. Le premier concerne les déconvenues soulevées par les aménagements urbains ; le second le partage de l'espace public urbain.

- La réalisation des aménagements urbains (notamment les aménagements piétonniers) s'accompagne de plus en plus de campagnes d'explication et de sensibilisation des publics urbains au fonctionnement des dispositifs techniques et spatiaux constituant ces aménagements. Tout se passe comme si ces dispositifs et les aménagements qu'ils forment n'étaient pas « compris » par les publics urbains : soit parce qu'ils appelleraient des pratiques sociales, individuelles ou collectives, différentes de celles escomptées par les fabricants ; soit parce qu'ils ne pourraient pas être mobilisés par les publics urbains pour leurs activités sociales. Dans les deux cas, ces dispositifs urbains se révéleraient hors des usages.

- La tendance des aménagements urbains à la surprogrammation se traduit par un partage de l'espace public urbain entre les publics. Dans la surprogrammation, les aménagements urbains sont appropriables et appropriés par des groupes, qui revendiquent le droit exclusif de l'usage de leur espace. Typiquement, il est ainsi des cyclistes sur une piste cyclable, des automobilistes sur les voies pour automobiles en l'encontre des autres publics urbains. De cette manière, la surprogrammation de l'espace public urbain modifierait les règles qui régissent les comportements de chacun en l'encontre de tous les autres (humains et non humains) : le droit se substituerait aux usages.

Ces observations tendent à souligner l'écart entre la fabrication et l'usage : dans les aménagements urbains contemporains, le régime de la fabrication tendrait à subordonner le régime de l'usage. Dans l'exemple de la marche, cette subordination se concrétiserait dans le rapprochement des pratiques de marche aux modes de transport et dans la promotion de la mobilité au détriment de l'urbanité. Ce rapprochement et cette promotion feraient passer la marche du régime de l'usage au régime de la fabrication. Dans le régime de l'usage, les usages règlent la mobilisation des objets et dispositifs urbains par la mise en partage de ces objets entre les publics urbains ; ces objets peuvent être utilisés simultanément par une multitude d'individus occupés à leurs affaires et dont le comportement s'oriente selon leurs intérêts propres. De cette manière se règlent, dans le régime d'usage, le comportement de chacun par rapport aux autres (humains et non humains). Dans le régime de la fabrication, le fonctionnement des objets subordonne la mobilisation de ces objets à l'adéquation des comportements à ce fonctionnement. Cette adéquation tend à être pensée par les fabricants sur le mode de l'appropriation par des publics reconnus comme aptes à se soumettre au fonctionnement de ces objets et par conséquent légitimes à se l'approprier (surprogrammation). La propriété tend à devenir la règle dans l'espace public urbain, les règles

des publics « propriétaires » à s'imposer à tous (apparition de formes de privatisation ou de collectivisation).

Ainsi, la suprogrammation affecte chaque objet ou dispositif à son public. Cette affectation a pour effet de retourner l'usage de la violence légitime dans l'espace public urbain. Sous ce régime, la police urbaine ne s'opposerait pas à la violence de l'appropriation de quelques-uns contre tous (RAYMOND 1988) ; elle viserait à veiller au respect des propriétés d'un espace partagé entre des publics. Ce retournement de la violence apparaîtrait dans la multiplication des dispositifs techniques et spatiaux de l'urbain dans les aménagements urbains (notamment les dispositifs de surveillance tels que la vidéo-surveillance). Pour les fabricants, il s'agirait, avec ces dispositifs, d'assurer au mieux les conditions de réalisation des programmes promus par la fabrication. La promotion de la marche s'inscrirait dans cette perspective : en ce sens, elle s'opposerait aux usages et à l'urbanité au profit de l'écomobilité et de ses dispositifs techniques et spatiaux.

_bibliographie

ALBINET Valentin *et alii*, 2010, L'influence de l'environnement urbain sur la marche dans le campus de la Doua, rapport Option Transversale « Ville Durable » sous la direction de Vincent RENAULD, Jean-Yves TOUSSAINT, Sophie VAREILLES, Perrine VINCENT, INSA de Lyon, Lyon, 49 p.

BAUX Yannick *et alii*, 2010, *La Fabrique de la Marche*, rapport Option Transversale « Ville Durable » sous la direction de Vincent RENAULD, Jean-Yves TOUSSAINT, Sophie VAREILLES, Perrine VINCENT, INSA de Lyon, Lyon, 31 p.

BEGOUT Brice, 2005, *La découverte du quotidien*, Editions Allia, Paris, 592 p.

BEY Mathilde *et alii*, 2009, *Situations spatio-temporelles et comportements de marche sur le campus de la Doua*, rapport Option Transversale « Ville Durable » sous la direction de Vincent RENAULD, Jean-Yves TOUSSAINT, Sophie VAREILLES, Perrine VINCENT, INSA de Lyon, Lyon, 78 p.

CHOAY Françoise, 1972, « Sémiologie et urbanisme », in CHOAY François *et alii*, *Le sens de la ville*, Editions du Seuil, Paris, pp. 9-29

CROCY Grégoire, DANG Minh-Tuan, GROLLEAU Paul, 2010, *La marche dans les villes contemporaines – observation de pratiques urbaines*, rapport de Projet d'Initiation à la Recherche et au Développement sous la direction de Jean-Yves TOUSSAINT, Sophie VAREILLES, Perrine VINCENT, INSA de Lyon, Lyon, 121 p.

DEBORD Guy, e1992, *Commentaires sur la société du spectacle*, coll. Folio, Editions Gallimard, Paris, 147 p.

DELEUIL Jean-Michel (dir.), 2009, *Eclairer la ville autrement. Expérimentations et innovations en éclairages publics*, coll. METIS-LyonTech, Presses Polytechniques Universitaires Romandes, Lausanne, 312 p.

GAULTIER Fleur, 2007, *Comportements des usagers d'objets de l'espace public : études de bancs publics*, mémoire de master sous la direction de Jean-Yves TOUSSAINT, INSA de Lyon, Lyon, 142 p.

GERMAIN Annick, 2002, « La découverte de l'espace public : regards d'architectes et de sociologues », in François TOMAS (coord.), *Espaces publics, architecture et urbanité de part et d'autre de l'Atlantique*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, Saint-Etienne, pp. 25-31

GHORRA-GOBIN Cynthia, 2001, « Les espaces publics, capital social », *Geocarrefour*, année 2001, vol. 76, n°1, pp. 5-11

GRAND LYON, n.d., *Charte du piéton*, plaquette, Editions du Grand Lyon, Lyon, 11 p.

GRAVARI-BARBAS Maria, 2001, « La leçon de Las Vegas : le tourisme dans la ville festive », *Geocarrefour*, année 2001, vol. 76, n°2, pp. 159-165

ISHIDA Keïchi, 2005, *Techniques, formes et usages de l'espace des voies publiques; le cas des voies urbaines en France et au japon ; essai de mise au point d'une méthode d'enquête iconographique*, thèse de doctorat sous la direction de Monique ZIMMERMANN et Jean-Yves TOUSSAINT, INSA de Lyon, Lyon, 448 p. + annexes

LAHIRE Bernard, 2005, « Logiques pratiques : le "faire" et le "dire sur le faire" », in *L'esprit sociologique*, coll. textes à l'appui/laboratoire des sciences sociales, Les éditions de la découverte, Paris, pp. 141-160

LEFEBVRE Henri, e1972, *Le droit à la ville, suivi de Espace et politique*, Anthropos, Paris, 284 p.

MAUSS Marcel, e2002, *Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimo. Etude de morphologie sociale*, Chicoutimi, édition électronique Jean-Marie Tremblay, coll. «Les classiques des sciences sociales», 70 p. disponible sur http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html (consultation 17 décembre 2005)

OSTERLOH Erika, 2010, *Les pratiques de la marche dans les villes contemporaines. Le cas des riverains du campus de la Doua*, rapport de stage ENSAL sous la direction de Jean-Yves TOUSSAINT et Sophie VAREILLES, INSA de Lyon, Lyon, 90 p. + annexes.

RABARDEL Pierre, 1995, *Les hommes et les technologies. Approche cognitive des instruments contemporains*, Armand Colin, Paris, 239 p.

RAYMOND Henri, 1988, « Urbain, convivialité, culture », *Les annales de la recherche urbaine*, n°37, pp. 3-8

SIMONDON Gilbert, e1989, *Du mode d'existence des objets techniques*, Aubier, Paris, 333 p.

TOUSSAINT Jean-Yves, VAREILLES Sophie, VINCENT Perrine, ZUZIOVA Zuzana, 2010, « Marcher dans les villes contemporaines. Le cas du campus de la Doua à Villeurbanne. Retour sur la mise en œuvre de formations par la recherche (2009-2010) », in Olivier BALAY (dir.), *Habiter le campus : l'atmosphère de la multitude*, rapport intermédiaire mai 2010, programme « L'Architecture à grande échelle-2009 », ENSAL-INSA de Lyon-ENTPE, Lyon, pp. 18-45

TOUSSAINT Jean-Yves, 2009, « Les usages et les techniques », in Jean-Marc STEBE et Hervé MARCHAL (dir.), *Traité sur la ville*, Presses universitaires de France, Paris, pp. 461-512

TOUSSAINT Jean-Yves, VAREILLES Sophie, 2009, « A qui profite la concertation ? Notes sur la concertation tirées de l'expérience lyonnaise, France », *Géographica Helvetica, Revue Suisse de Géographie*, 4, 2009, pp. 235-243

ZEPF Marcus, 1999, *Concevoir l'espace public. Les paradoxes de l'urbanité : analyse sociospatiale de quatre places lausannoises*, these de doctorat sous la direction de Michel BASSAND, EPFL, Lausanne, 250 p.

ZUZOVIA Zuzana, OSTERLOH Erika, 2010, *Les pratiques et le changement de comportement des piétons en fonction des dispositifs techniques et spatiaux de l'espace public*, rapport de stage recherche, sous la direction de Jean-Yves TOUSSAINT et Sophie VAREILLES, INSA de Lyon, Lyon, 32 p.

L'ambiance étudiante dans la ville ordinaire



L'ambiance étudiante dans la ville ordinaire

le cas du campus de La Doua et des quartiers de Villeurbanne Nord

Cécile Regnault, Sandra Fiori

enseignantes-chercheurs de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, CRESSON

Pascale Avouac

enseignante-chercheur ENTPE, LASH

Conçu en 1957 sur près de 100 hectares à l'emplacement d'un hippodrome et d'un camp militaire, le campus de la Doua a connu depuis sa création de nombreux réaménagements, au gré de l'évolution des besoins d'un site qui accueille aujourd'hui 20 000 étudiants et 1 600 chercheurs : construction d'une bibliothèque, extensions et créations de nouveaux bâtiments, aménagement d'un axe paysager lié à l'implantation du tramway...

Par la suite objet de nombreuses réflexions, le campus de La Doua fait aujourd'hui partie des sites universitaires retenus au titre du plan Campus 2010. Outre l'objectif de rayonnement scientifique et international affiché nationalement et localement par ce plan, les principaux moteurs de sa restructuration que sont la gestion et la revalorisation du patrimoine immobilier doivent se coupler à un projet de réhabilitation plus ambitieux : "L'objectif visé est de rendre le site plus accueillant, et de renforcer sa perméabilité à la ville, en faisant du site une opération de réaménagement majeur pour l'agglomération, à l'échelle d'autres projets emblématiques de la région (Confluence, Minatec...). L'enjeu de réaménagement va au-delà des clôtures du site, dans une logique de développement d'une aire technopolitaine ouverte à la ville, et vivant comme un quartier

moderne de la ville."⁵⁸

A ce titre, les objectifs poursuivis actuellement s'inscrivent dans la continuité de réflexions déjà anciennes sur ce site, issues de l'appel à idée du Pan Université, lancé par le Plan Construction Architecture du Ministère de l'Équipement en 1991, dont le thème était déjà centré sur « L'université et la ville ».

Bien qu'il n'ait pas été construit en dehors de la ville, le campus a peu profité de sa proximité avec les quartiers villeurbannais - certes hétéroclites - qui le jouxtent : urbanisme sur dalle du Tonkin, tissu pavillonnaire et friches artisanales héritées d'un ancien faubourg... En dépit des résidences étudiantes qui y ont été construites, rien dans ces morceaux de ville ne laisse présager la proximité quotidienne de plusieurs milliers d'étudiants. A l'inverse, la ville dans ses fonctions ordinaires (commerce) s'est peu immiscée à l'intérieur du campus dont le programme reste quasi uniquement dédié à la vie étudiante y compris dans ses logements et ses équipements.

Hérité des principes de plan masse des grands ensembles, ce campus « à la française » en a gardé les principales traces et les ambiances banales typiques de la ville périphérique des Trente Glorieuses : bâtiments isolés les uns des autres, sans hiérarchie ni obéissance entre eux ; pieds d'immeuble peu qualifiés ; grands espaces verts peu dessinés et aujourd'hui relativement pauvres en végétation ; prégnance visuelle des surfaces de parking liés à des voiries intérieures réduites à une fonction de desserte ; principe d'un tracé principal périphérique qui "ceinture" le site et accentue - malgré la suppression de l'ancienne clôture héritée de l'hippodrome -, le sentiment d'insularité.

⁵⁸ Université de Lyon, Lyon Cité Campus, "Sciences, Société, Santé. La dynamique d'une nouvelle université. Synthèse novembre 2008.

Quartier relativement autonome dans sa forme et dans son fonctionnement, le campus ne peut pourtant pas être appréhendé uniquement à l'intérieur de ses propres limites. Mais comment le faire dialoguer avec la ville ? Au delà d'une simple accroche physique renforçant les continuités possibles entre tissus urbains voisins, l'enjeu d'une telle « couture » est autant spatial, architectural, social qu'environnemental.

Comment la Doua peut-il jouer pleinement son rôle de "territoire d'accueil" dans une " *ville humaine, dense et désirable*" ? Quelles sont les aménités que le campus peut offrir à la ville dans son environnement actuel ? En quoi ces aménités sont-elles aussi un support possible de transformations pour la revitalisation du campus en lien avec la ville qui l'entoure ?

Comment transformer le campus en un quartier de ville qui compose avec l'ambiance étudiante ?

Comment faire émerger, à l'interface du campus et de la ville, des ambiances qui "se vivent collectivement" et dans lesquelles les étudiants se reconnaissent ?

Que ce soit le parc de la Tête d'Or, celui de la Feyssine ou les quartiers plus urbains de Villeurbanne, les espaces entourant le campus offrent des "paysages" pluriels qui interagissent, notamment par la présence partagée du végétal. En ce sens, quels nouveaux types d'espaces publics la présence renforcée du végétal ferait-elle naître ? Quel en est le potentiel de confort ?

Partant du cadre offert par le projet Lyon Cité Campus, notre réflexion a été guidée par l'idée d'une "*culture urbaine nouvelle*", la perspective d'une ville où l'on vit davantage dehors, grâce aux qualités de l'espace public,

du végétal, des sols, des cheminements et de leurs usages, des ambiances sonores et lumineuses que les étudiants marquent de leur présence. Dans cette perspective, nous avons cherché à tester les potentialités qu'offrent de manière croisée : les ambiances de la ville et leur ordinaire, la vie étudiante et les usages quotidiens par lesquels les étudiants s'approprient et se représentent l'espace urbain. L'objectif étant aussi de faire émerger, à partir de là, des situations pouvant faire référence au-delà de La Doua-Villeurbanne, en écho à un type de ville, de tissu urbain..., et plus largement à une ville à la fois ordinaire et rêvée.

Pour cela notre travail s'appuie sur des méthodes développées au laboratoire Cresson pour la description sensible d'espaces architecturaux et urbains, ici croisés avec le savoir-faire du Lash en matière de caractérisation physique de l'environnement lumineux. A ce titre, nous nous sommes principalement intéressés aux composantes sonores et lumineuses, diurnes et nocturnes, des espaces publics.

L'étude des ambiances de la Doua a été réalisée avec une vingtaine d'étudiants en architecture de l'ENSAL, dans le cadre du séminaire et de l'atelier de projet de master 2 "AA-DD" (septembre 2000-janvier 2010), ainsi que dans le cadre de deux stages recherche de master 2 portant sur le thème des ambiances nocturnes (mars-juillet 2010).

C'est du regard que ces étudiants ont porté sur les ambiances de la Doua-Villeurbanne Nord que nous faisons état dans une première partie. Mi expert par les compétences projectuelles et d'analyse qu'il mobilise, mi ordinaire par la pratique récurrente du site et l'attention portée au quotidien sur laquelle s'est appuyée l'analyse du site, ce regard est aussi celui de l'étudiant à qui sont dédiés les lieux -le campus-. Cette première partie

est ainsi l'occasion de revenir en particulier sur les attitudes développées en séminaire vis-à-vis du site et de la démarche proposée : comment les étudiants se sont-ils emparés des hypothèses de la recherche ? Dans quelle mesure y ont-ils adhéré et contribué par leurs travaux ? Sous quels termes l'ordinaire y est-il analysé ?

Dans les deux parties suivantes, les résultats de ces analyses sont ressaisis : nous y caractérisons notamment les ambiances singulières créées par l'urbanisme du campus et mettons en évidence, en lien avec les usages, les potentiels de transformation du site par les ambiances, faisant finalement émerger l'hypothèse de la Doua comme nouvelle figure de parc métropolitain.

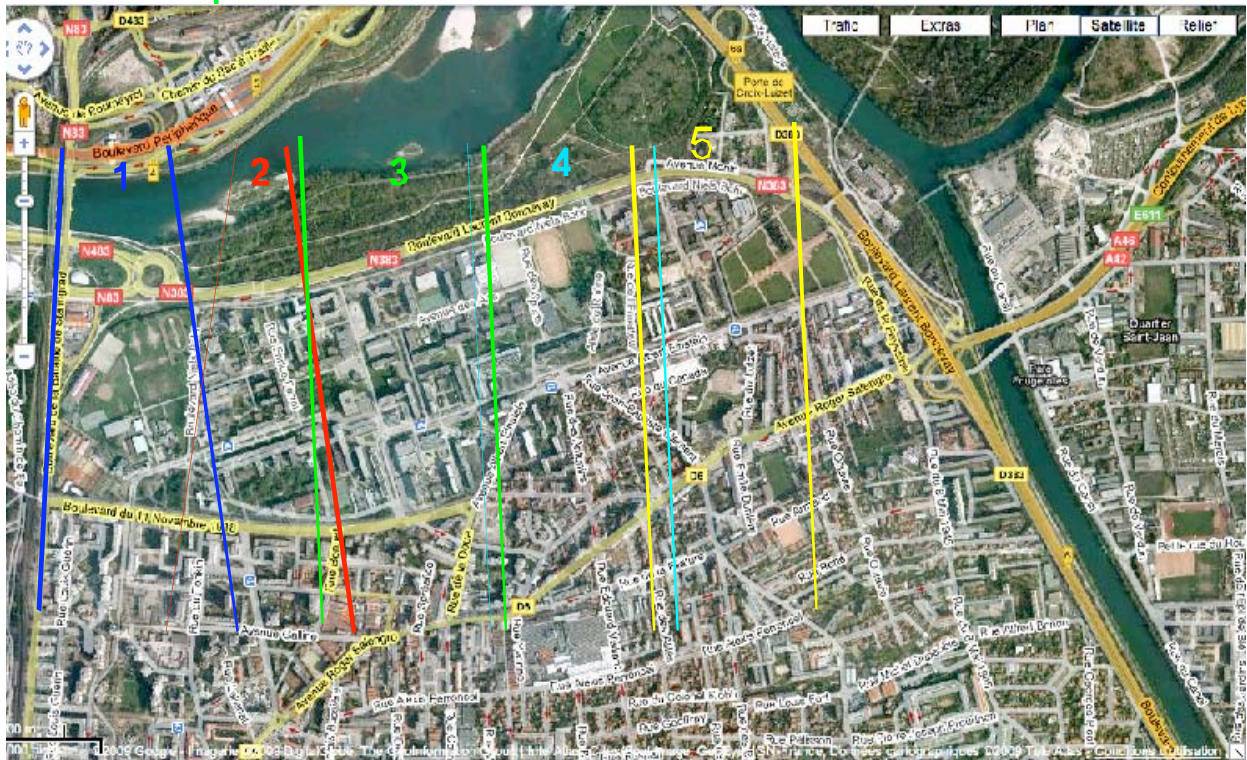
Un morceau de ville sans qualités ?

Faire émerger les qualités ordinaires du campus et de son environnement à travers leurs ambiances était donc l'objectif fixé aux étudiants dans le cadre du séminaire, cette démarche de diagnostic devant contribuer à définir des stratégies de transformation (recréer du lien entre la ville et le campus, contribuer à dynamiser la vie du campus...) mobilisables pour leur projet de fin d'études.

De manière concrète, ce travail d'analyse a été réalisé à partir de relevés *in situ* (spatiaux, morphologiques et végétaux, prises de sons, mesures lumineuses) et de simulations de lumière naturelle, sur plusieurs semaines entre septembre et décembre 2009. Il a été mené en petits groupes (de 3 à 6), chacun des groupes ayant étudié, de manière globale puis par zooms sur quelques zones choisies (micro-sites), une bande de territoire qui inclut à la fois une partie du campus et un morceau de ville. Le choix d'une entrée spatiale, par unité de lieu plutôt que par thématique ou modalité sensorielle, tout en favorisant une appréhension globale du site,

devait permettre à chaque groupe d'étudier les ambiances dans leurs différentes composantes : environnement sonore, lumière naturelle, éclairage nocturne, végétal, sols.

La ville ordinaire à l'épreuve des ambiances *in situ*



Du point de vue pédagogique, l'expérience montre que l'approche par les ambiances diffère des analyses de site auxquels les étudiants ont été auparavant formés. Tout en faisant notamment appel aux dimensions morphologiques ou usagères, l'attention particulière portée aux facteurs sensibles et à la perception déplace le regard sur des dimensions moins tangibles, donc moins aisément saisissables et représentables. A ce titre, un des enjeux du travail portait sur l'inventivité des méthodes d'analyse, d'interprétation et d'expression (graphique) des résultats mises en œuvre par les étudiants.

Un deuxième élément tient à la capacité à faire émerger des enjeux transversaux, à tisser des liens entre les différents thèmes (nature, liaison

avec la ville, mobilité, qualités sonores...). Si cette difficulté est inhérente à toute analyse, l'approche par les ambiances l'accentue dans la mesure où chaque composante -sonore, visuelle lumineuse...- mobilise des outils particuliers et implique un type de perception qui peut vite devenir excluante. On constate alors dans les travaux produits une certaine difficulté à qualifier globalement des ambiances en un lieu donné, en même temps qu'à établir des hiérarchies entre les phénomènes observés, à distinguer ce qui relève du structurel de l'anecdotique, de l'éphémère ou du provisoire.

Enfin, la caractérisation des ambiances, en reposant sur l'observation in situ, implique une immersion et une compréhension du site dans la durée. Par l'arpentage répété de l'espace et l'expérience prolongée de sa perception, il s'agit en particulier d'en capter les variations au cours des différents moments de la journée et de la semaine ou au gré de la météo, de prendre le temps de l'écoute, de mettre à l'épreuve ses représentations a priori, de se confronter à la routine d'un trajet... Si ni l'étudiant ni le chercheur ne sont a priori habitants du lieu, cette pratique récurrente contribue à se rapprocher de la situation d'usager et non de simple visiteur. Elle constitue en tout cas un dispositif méthodologique par lequel les ambiances peuvent s'éprouver dans leur ordinaire temporel et spatial, au-delà de moments et de séquences autonomes ou emblématiques.

Or cette culture de l'ordinaire semble difficile à appréhender : paradoxalement peu enclins à passer du temps sur le terrain, les étudiants en architecture gardent très souvent un regard distancié au réel. A la Doua, les premières visites ont tout de suite fait apparaître leurs difficultés à parcourir longuement le site, à "sortir des sentiers battus", à passer du temps dans les mêmes rues, à s'appropriier les lieux, à les trouver agréables.

Les points de vue se sont bien sûr enrichis au fil des analyses, mais on peut souligner, en tant que résultat du diagnostic, que le campus et ses alentours ont d'emblée été perçus et décrits comme des espaces sans qualités.

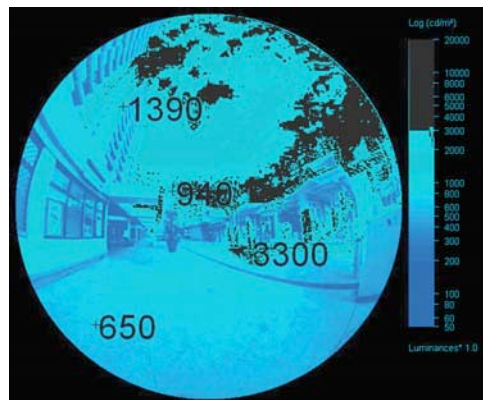
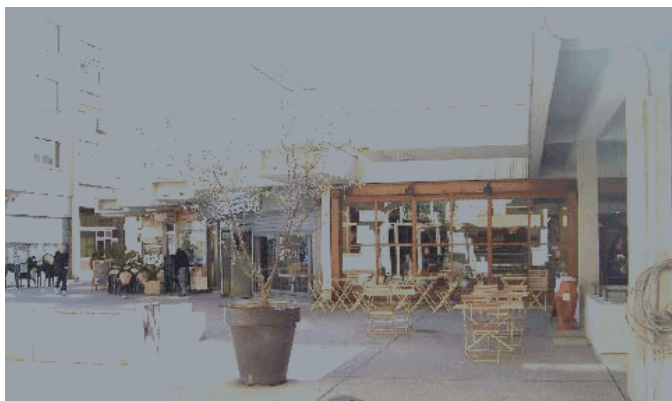
Les premiers termes de l'ordinaire

"Vide"... D'une manière récurrente, les étudiants se sont interrogés sur l'intérêt de travailler sur de grands espaces peu fréquentés, voire "déserts", où ils ne croisaient "personne" en journée et encore moins à la nuit tombée. Ce sentiment contredisait leurs représentations d'un campus comme devant être un lieu vivant, en même temps qu'il correspondait à la réalité d'un site peu densément construit. A ce titre, la banalité des ambiances éprouvées n'est pas non plus étrangère à la banalité des usages observés (marcher, prendre le tram, fumer une cigarette dehors...) et à l'anonymat des interactions sociales. Bien que caractérisant tout espace public urbain dans son fonctionnement quotidien et bien que correspondant aux usages ordinaires de la ville par les étudiants eux-mêmes, leurs représentations restaient plutôt marquées par un imaginaire de convivialité, d'animation continue. Passé ce premier sentiment de vacuité et d'inintérêt, le relevé systématique des usages et l'observation des comportements des passants dans l'espace public, ainsi que la mise en évidence des différentes temporalités d'occupation, ont été déclencheurs pour beaucoup d'entre eux.

"Monotone" et "terne" sont aussi des expressions souvent revenues au cours des analyses. Liées à l'homogénéité spatiale de certaines séquences le long de résidences universitaires et à certains espaces publics réduits à leur plus simple expression de voirie de desserte ou de pelouse, ces perceptions de faibles variations d'ambiances ont été renforcées par

le parcours répété des mêmes espaces au fil des semaines, par l'expérience des jours pluvieux...

Au-delà de ces impressions sensibles, le manque de contrastes a été mis en évidence par le relevé des matériaux de sols et la mesure de leurs facteurs de réflexion. Plusieurs groupes ont ainsi observé l'hétérogénéité de ces matériaux et leur forte présence minérale, en même temps que leur relative homogénéité de teintes, avec des dominantes de gris, mesurables en termes de facteurs de réflexion. Ainsi, bien que les mesures *in situ* et les observations mettent plus largement en exergue un potentiel d'éclairement important sur l'ensemble du site -nous y reviendrons-, les variations d'ombre et de lumière n'apparaissent pas suffisantes pour rendre les aménagements de sols attrayants. Les contrastes ainsi créés (passage ombre-soleil) donnent peu de relief à ces espaces. En dépit aussi de la présence de végétal, la succession de sols très voisins au niveau aspect et couleur donne finalement une impression d'« ordinaire », c'est-à-dire ici de commun et de banal.



Contraste de luminances de 1 à 5 entre les zones d'ombre

(sous les avancées de toiture) et les façades.

Les matériaux étant de couleurs similaires, aucun élément n'est mis en valeur.

Le végétal il est vrai n'a pas été perçu comme un élément structurant du site, bien que sa forte empreinte ait été soulignée, à l'aide de plans figurant les rapports espaces bâtis et non bâtis, sur les différentes bandes de territoires étudiées -qui rappelons-le incluait toutes une partie du campus.



Le passage du regard d'ensemble induit par le plan aux relevés *in situ* s'est plutôt traduit par la mise en évidence d'une typologie d'espaces plantés associés à des micro-sites ou à des tissus urbains particuliers : terrains vagues des friches artisanales, jardins arrières des rues pavillonnaires de l'ancien faubourg, jardins sur dalle du Tonkin, vastes pelouses du campus, alignements d'arbres du boulevard Enstein-11 novembre.



En ce sens, des jardins d'agrément individuels le long des petites rues du faubourg aux arbustes dominants dans les ensembles résidentiels collectifs, en passant par les aménagements paysagers plus récents des abords du boulevard Laurent Bonnevey, la réalisation d'herbiers a permis de mettre en relation les différents types d'essences et leurs usages en fonction de formes urbaines culturellement et "historiquement" marquées

aux alentours du campus. Au-delà, il nous faut souligner que nous avons manqué d'outils pour approfondir les implications en termes écologiques de ces formations végétales.

Du point de vue de l'analyse paysagère, un des groupes d'étudiants a rendu compte du végétal d'une manière assez intéressante, qui consiste en une analyse essentiellement visuelle : repérage précis des surfaces enherbées, des arbres d'alignement, des sujets isolés.



Ce que révèle aussi à sa manière l'analyse du végétal c'est, pour reprendre une expression employée par un des groupes d'étudiants, que le site est un véritable "patchwork urbain". En particulier, la juxtaposition d'urbanisations de différentes époques répondant chacune à sa propre logique fait apparaître : des limites très franches entre ces différentes entités urbaines, faisant obstacle à la perception d'une unité (notamment sur les plans physique et sonore de part et d'autres des grands axes de circula-

tion) ; ou bien au contraire des limites très peu définies, renforçant l'impression d'une ville distendue et hétérogène.

Végétal_synthèse



Conclusion générale:

- _Une présence végétale abondante et diversifiée.
- _Mais une trop forte occupation de l'espace par les infrastructures routière: parking, trottoirs et voies de circulations.

Microlieu_1

- _Transition entre une rue pavillonnaire resserrée et le parvis de l'INSA, grand espace ouvert.
- _Traitement qualitatif du sol: Entretenu (récent) et Valorisant
- _Limites très marquées

Microlieu_2

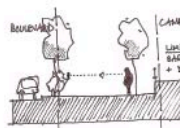
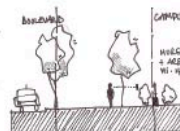
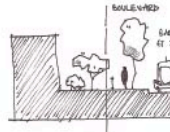
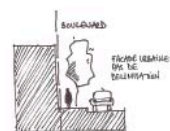
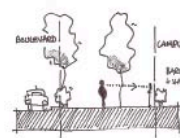
- _Transition dénuée de toute qualité sensible.
- _Limites très marquées
- _Sol en conflit avec les plantations d'alignement et détérioré.

Microlieu_3

- _Dominante végétale privée
- _Sol dévalorisant qui renforce l'impression générale de délaissé
- _Patchworks successifs
- _Limites très marquées



Le boulevard du 11 Novembre : configurations et limites



Les limites entre le boulevard et le campus d'une part et les bâtiments côté villeurbaine d'autre part varient d'un point à l'autre, il n'y a pas d'harmonie. Coté campus, les limites empêchent souvent la vue et enferment le piéton dans une bande où il n'a pas accès par la vue à son environnement. Le campus se referme sur lui-même et ses limites sont très prégnantes, c'est le cas lorsque les haies empêchent la vue et sont placées devant un grillage haut, ou quand les niveaux de sols sont différents entre le boulevard et les parcelles du campus. Cela marque une différence et une limite franche.

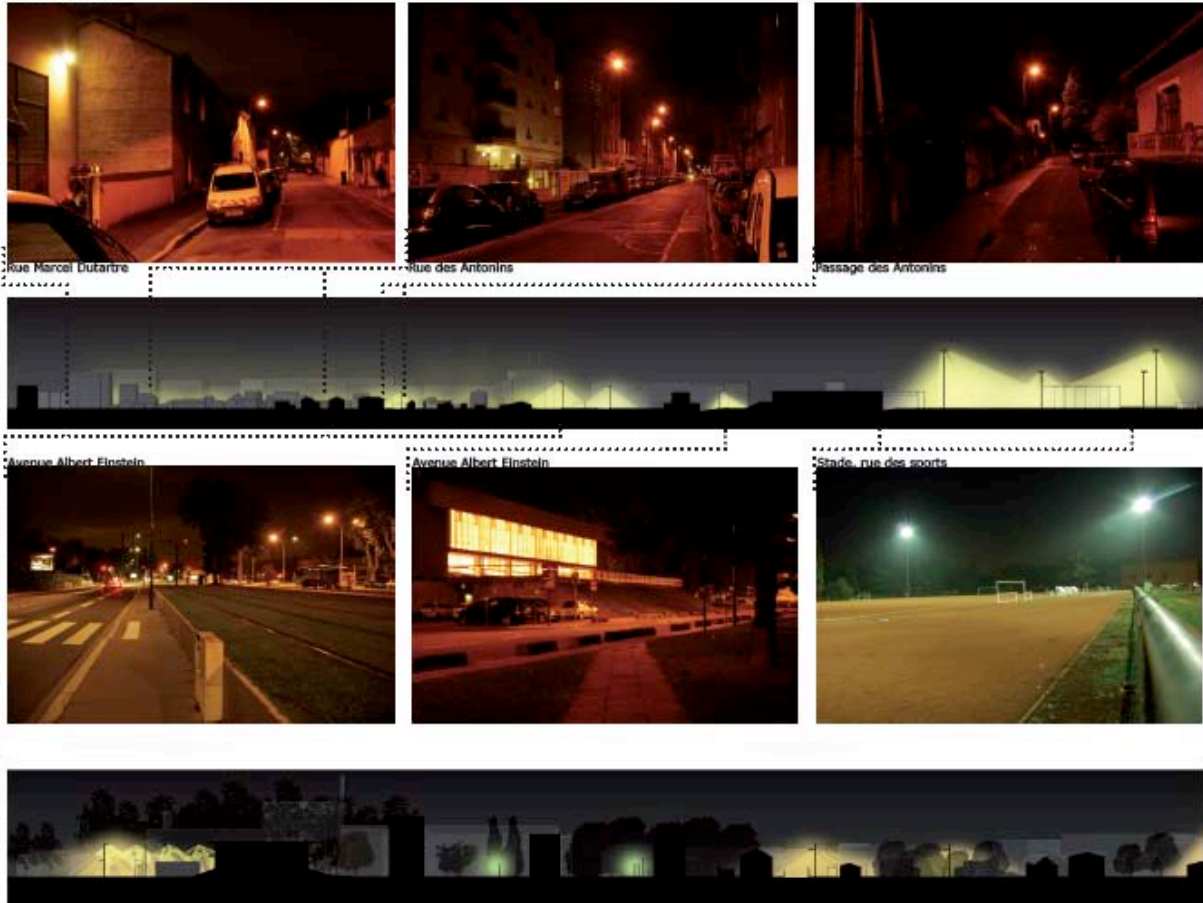
Triste nuit...

C'est sans doute sous l'éclairage artificiel que le site présente son visage le plus triste : comme d'ailleurs dans de trop nombreux autres espaces urbains, l'ordinaire se traduit ici par la prédominance d'un éclairage fonctionnel de voirie qui se décline aussi bien sur le campus que dans les quartiers voisins de Villeurbanne.

Les espaces dédiés à la voiture, qui répondent à une logique d'économie d'implantation (implantation unilatérale, candélabres hauts), représentent ainsi les zones les plus éclairées, et donc les plus présentes la nuit. A ce titre, les sources au sodium créent une perception peu valorisante en termes de teinte et de rendu des couleurs, perception renforcée par le caractère à la fois hétérogène et souvent vétuste des mobiliers successifs installés au fil du temps. Excepté aux abords du tram, les éclairages sont en effet anciens.



Lumière

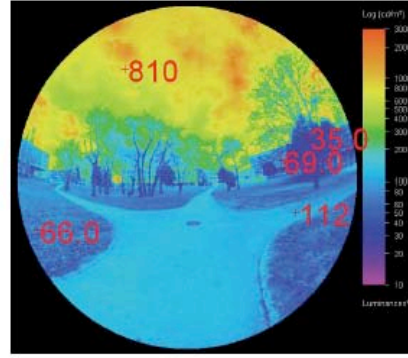


Globalement, du fait d'un éclairage principalement centré sur les voiries, de nombreux espaces du site restent sombres : comme le montrent les relevés photographiques des mêmes lieux en journée et le soir, certains disparaissent visuellement -et chromatiquement- ; rares sont les façades éclairées et la végétation dans certaines zones a pris le pas sur le bâti, masquant les éclairages. De même, les zones piétonnes et cyclistes, notamment à travers le campus, quand elles sont éclairées, sont soumises à un traitement minimum, souvent par de simples candélabres à boule qui diffusent une lumière faible et froide.

Lumière : Perception / luminance

Morphologie
Usages
Flux
Sons
Lumière
Lumière
Végétal

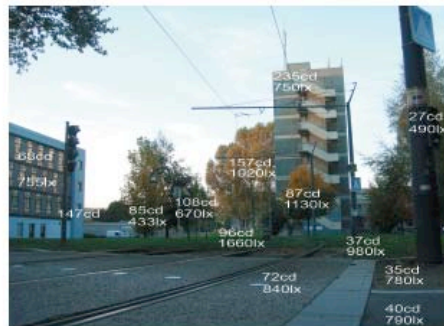
Nous avons choisi ces trois prises de vue se situant sur la zone du milieu de la «bande d'analyse». Ce sont trois endroits particuliers et distincts de part le végétal, le bâti, l'occupation,... On peut constater que l'ambiance produite par la lumière du jour n'est pas toujours en adéquation avec l'ambiance nocturne (quantité de lumière, ...)



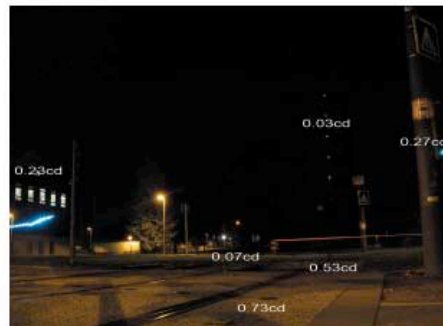
46

Lumière : Ambiances le long du boulevard du 11 novembre

JOUR



NUIT



JOUR

Elargissement de l'espace
Respiration le long du boulevard
Bâtiment universitaire signal
Vegetation prégnante
Effet de perspective
Effet de profondeur
Porosité vers l'intérieur du campus



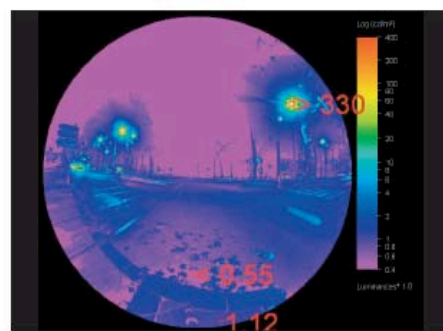
NUIT

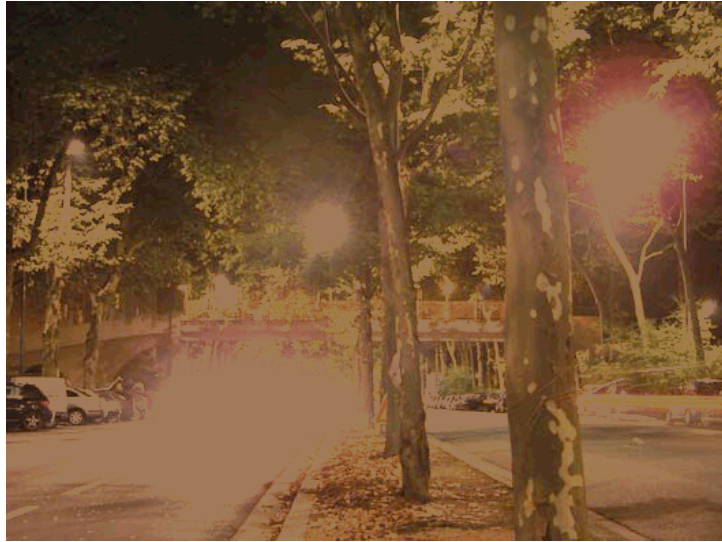
SOURCES LUMINEUSES

Mâts d'éclairage urbain
Fenêtres des bâtiments

AMBIANCE DE NUIT

Trou noir
Pointillisme
Pas d'échappée visuelle
Sous-exposition
Pas de perspective
Aucun élément d'éclairage vertical





Sources de lumière dans les arbres et déficit d'éclairage sur la piste cyclable

Un calme tranquille...

Enfin, les premières impressions étudiantes sur l'environnement sonore font état d'ambiances contrastées où le bruit des grands boulevards encerclant le campus alterne avec le silence d'un campus comme peu habité de l'intérieur. « Paysage sonore silencieux », « espace mort », « fond sonore calme », « rue confidentielle », « bulle d'isolement sonore », « espace sonore déconnecté du fond ambiant » « calme inquiétant », « lieux calmes entrecoupés d'événements urbains » « coupure sonore et masquante », « échelle sonore réduite » tels sont les mots, parfois maladroits mais relativement évocateurs, utilisés par les étudiants pour qualifier ce qui paraît ne pas avoir d'existence audible.

A l'opposé, les *maux* de la nuisance - « circulation bruyante », « fond sonore continu et bourdonnant », « bruits assourdissants » - désignent clairement l'effet de bourdon si caractéristique des villes circulées : « effet caractérisant la présence dans un ensemble sonore d'une strate constante, de hauteur stable sans variation notable d'intensité. (...) synonymes : teneur, continuum, drone. »⁵⁹

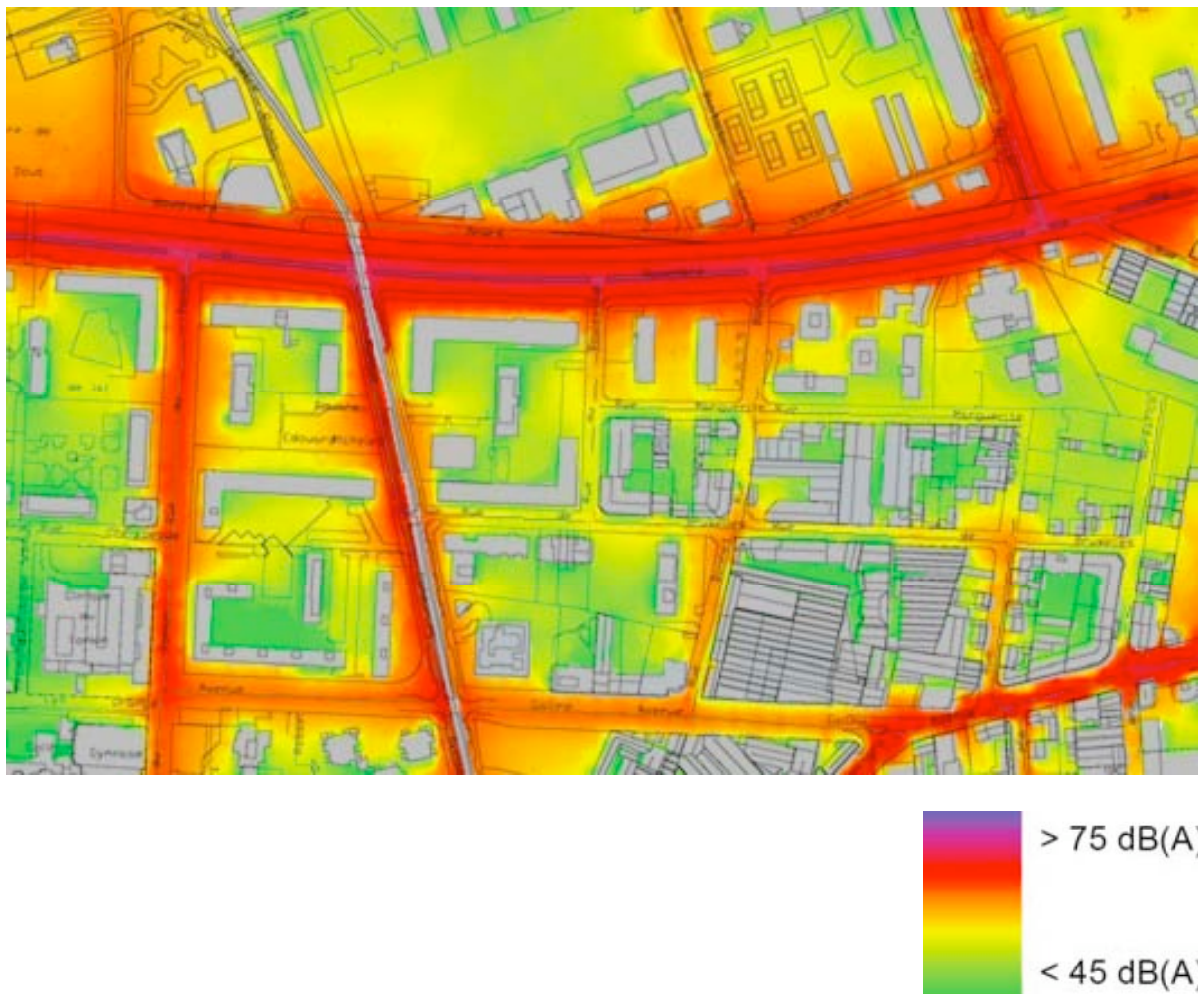
Il est certain que ce continuum sonore n'est pas sans effet sur le sentiment terne et gris de la ville. Il faudra alors adopter une attitude d'écoute plus engagée pour dépasser ces premières impressions.

Pour l'heure, si l'on se réfère aux outils réglementaires, les cartes de bruit donnent immédiatement à lire des niveaux sonores très contrastés : d'un niveau moyen équivalent⁶⁰, calculés sur la période de jour (6h-22h), de plus de 75 dB(A) sur les boulevards, on passe ostensiblement à un fond sonore de 55 dB qui peut atteindre 45 dB(A) au pied des immeubles très

⁵⁹ Augoyard Jean-François, Torgue Henry. *A l'écoute de l'environnement. Répertoire des effets sonores*. Marseille : Parenthèses. 1995. p.28.

⁶⁰ La définition normalisée du LAeq (T) prend en considération le cumul des énergies sonores reçues par un individu sur une période donnée pour établir la " dose " moyenne de bruit ressenti pendant cette période. Pour tenir compte à la fois du niveau et de la durée de la gêne sonore, un niveau de pression acoustique continu équivalent et pondéré A est défini : noté LAeq(T), cet indicateur est retenu pour caractériser les bruits générés par une infrastructure.

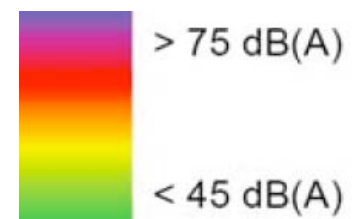
protégés ou bien au cœur des espaces verts, à l'écart des nuisances, à la fois grâce à une topographie légèrement encaissée et à des effets d'impédance des sols favorables à l'absorption des ondes sonores.



Extrait de carte de bruit du Grand Lyon, période diurne.

Plutôt rares en ville, ces faibles valeurs d'intensité - qui plus est moyennées sur des périodes longues - cachent derrière elles des variations d'ambiances sonores davantage diversifiées : lorsque la carte indique un Leq de 50 dB, il est fort possible de mesurer au même endroit des périodes en dessous de 45 dB(A) alternant à des moments plus intenses au dessus de 55dB(A). La nuit, la quasi vacance du site induit des niveaux sonores moyens exceptionnellement bas sur une bonne partie du cam-

pus, de 55dB(A) à moins de 45dB(A) dans plusieurs secteurs que d'aucun pourraient donc qualifier de « zone calme ».⁶¹



Extrait de la carte de bruit du Grand Lyon période nocturne.

Des qualités discrètes

S'appliquant particulièrement à l'éclairage et aux ambiances nocturnes, c'est donc plus largement dans un basculement de l'ordinaire au banal que s'est décrit dans un premier temps le territoire de la Doua et des

⁶¹ Notion qui est revenue en force dans les préoccupations suite à la directive européenne de 2002 sur la gestion et l'évaluation du bruit dans l'environnement (transposées en 2006 dans le droit français), qui sans les définir précisément incite à les préserver.

quartiers de Villeurbanne Nord, à la fois perçu comme monotone dans ses ambiances et hétérogène dans ses fonctions et dans ses formes.

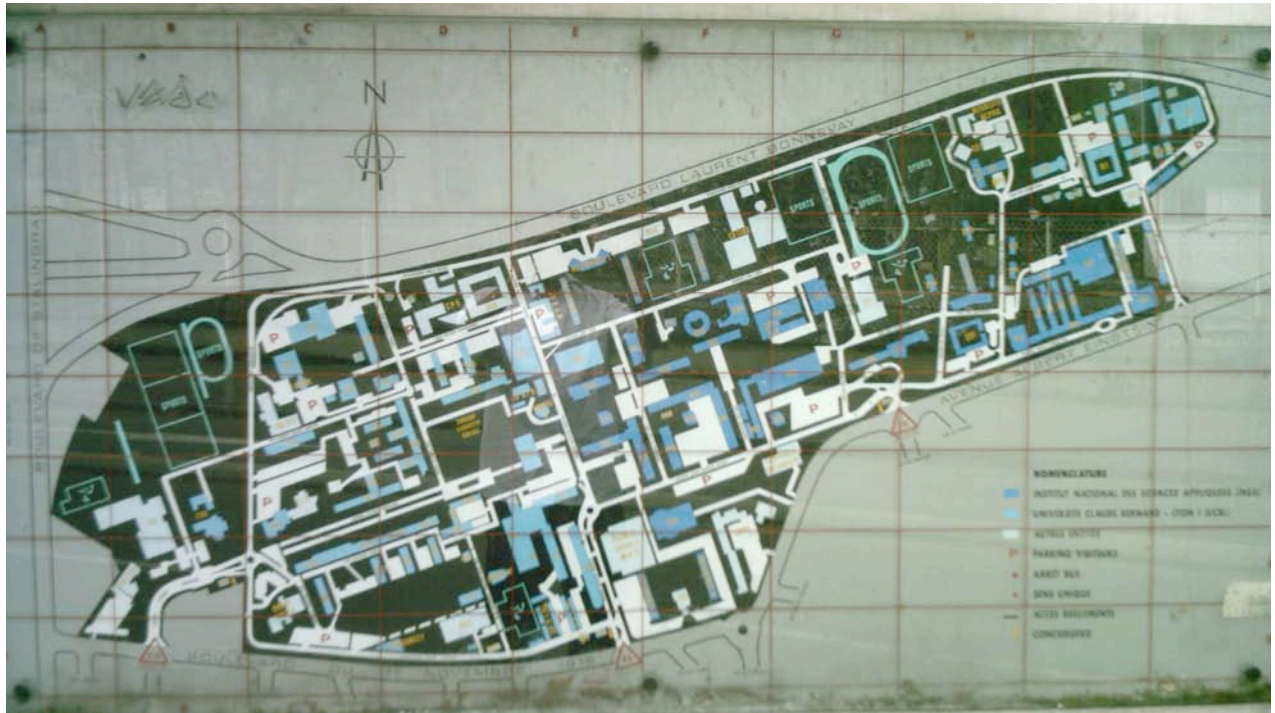
Si la ville ordinaire est plus souvent faite de juxtapositions que de grandes compositions urbaines -et c'est aussi à ce titre que le site étudié est banal-, les étudiants avaient semble-t-il été encore peu confrontés à cette réalité auparavant.

Leurs premières analyses ont ainsi contribué à problématiser les ambiances de la Doua : expression de la difficulté à rendre l'ordinaire désirable, c'est aussi en quelque sorte "en creux" qu'elles en révèlent les potentiels.

Le mât d'éclairage routier, le banc public un peu "de guingois", le marquage au sol, les grands espaces minéraux et les parkings que l'on ne fait que traverser, les pelouses dénudées sans marque d'appropriation ou encore les trottoirs abîmés sont beaucoup d'éléments que l'on retrouve d'un bout à l'autre du campus et au-delà. Ces éléments récurrents contribuent à une perception peu valorisante et rendent l'usage du site peu confortable.

Les ambiances de la Doua sont liées en particulier à l'urbanisme du campus. Issu des principes appliqués aux grands ensembles des années 60, le plan-masse initial répond à une logique de zonage qui reste encore aujourd'hui en vigueur.

En termes d'usages, ce zonage renforce l'absence de mixité entre les lieux de vie des étudiants et les lieux d'enseignement, et plus encore entre les lieux étudiants du campus et les quartiers voisins : rien ne se mêle aux ambiances de la vie des étudiants, par exemple lorsqu'ils sortent en masse du Tram, lorsqu'ils investissent une pelouse, lorsqu'ils occupent un terrain de sport.



Si la Doua n'est pas exactement un campus mono-fonctionnel, il s'organise néanmoins par "quartiers" de fonctions : les bâtiments d'enseignement, comme les résidences universitaires -et les pépinières d'entreprises récentes- forment des ensembles autonomes, distants les uns des autres et que le traitement des espaces publics d'origine ne relie pas entre eux.

En ce sens, certains bâtiments universitaires tels que l'IUT situé à l'Est du site et organisé autour de cours-patios, sont de par leur architecture tournés vers eux-mêmes ; l'animation étudiante qui s'y déroule entre les cours, le midi par exemple, est peu visible de l'extérieur. Ce manque de visibilité est très souvent renforcé par l'absence de façade ou d'entrée principales : qui n'est pas familier de ces bâtiments a l'impression d'y entrer par une porte dérobée. Globalement, si certaines architectures peuvent être mises en scène et relever d'une certaine monumentalité, dans une logique formelle et de rapport au sol "moderne", les usages eux le sont peu. Enfin, chaque bâtiment dispose, autour, de ses propres espaces verts et parkings, là encore conçus dans une logique d'autonomie.

L'effet produit, renforcé par un entretien à minima, est une juxtaposition d'espaces publics sans articulation apparente ni continuité visible, du fait des abords de bâtiments non qualifiés, des terrains de sport enclos et de la prédominance des espaces de circulation : voiries avec ou sans trottoir, nombreuses contre-allées, parkings en cul-de-sac...

C'est donc plutôt au hasard ou au détour d'un cheminement que des qualités cachées se révèlent, liées aussi aux traces des premières installations comme les anciennes allées plantées juxtaposées aux voiries plus récentes.

Le caractère discret des ambiances du campus renvoie donc à l'urbanisme extensif par lequel il a été composé, et dont l'effet, en produisant de la distanciation entre les lieux, est aussi de rendre inaperçu ce qui s'y passe. Dit autrement, à la "discrétion" des formes urbaines comme à la dispersion d'un bâti autonome et peu ancré au sol (logique moderne du socle) correspond une *discrétion d'ambiances* et d'événements, au double sens de peu perceptibles et de disséminés dans l'espace et dans le temps.

Potentiels de transformation liés aux ambiances

Tirer parti de cette discrétion est la perspective dans laquelle nous avons cherché à rendre compte des potentiels du site à partir des différentes composantes d'ambiance étudiées. Cette partie re-déploie et prolonge ainsi les analyses menées dans un cadre pédagogique, en proposant une caractérisation plus fine des environnements sonore, nocturne et paysager à travers l'esquisse d'une typologie de lieux et d'ambiances

Une hiérarchie d'espaces publics à retrouver ?

Le campus de la Doua possède de nombreux espaces non bâtis : outre les parkings dont nous avons déjà souligné l'emprise, chaque département universitaire possède ses propres terrains de sport et espaces verts. Cette autonomie spatiale produit, à l'échelle de l'ensemble, un tissu lâche dont les principes d'organisation sont peu lisibles et d'où découle une faible hiérarchisation des espaces publics.

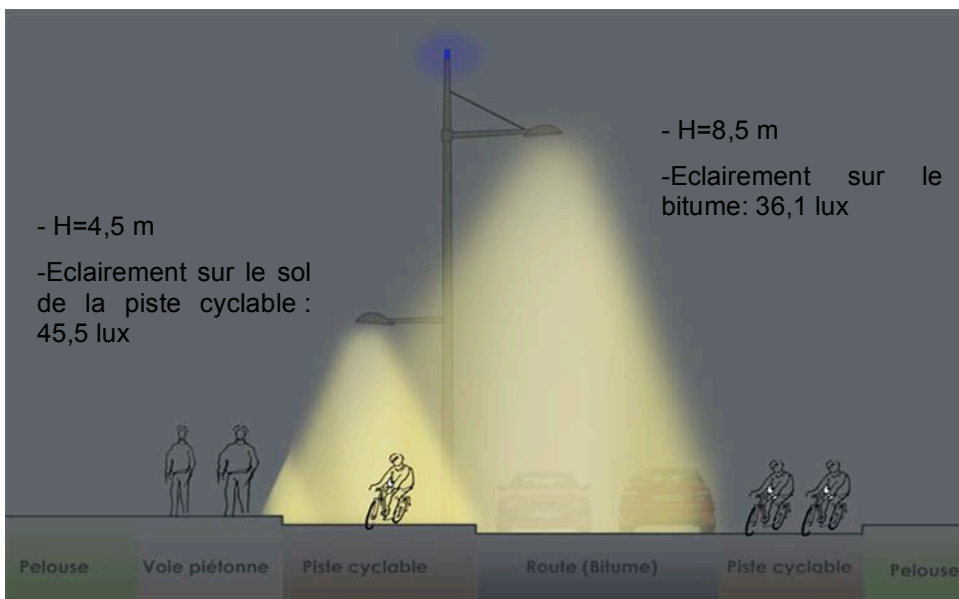
Jour vs nuit

En particulier de nuit, les pelouses forment de grandes masses sombres tandis que les parkings et les terrains de sport, par contraste, apparaissent surexposés. Les entrées des bâtiments sont quasi invisibles, de même que leurs rez-de-chaussée opaques rendent les cheminements à leurs abords assez peu sécurisants ; l'éclairage provient finalement essentiellement des appartements des résidences universitaires, pourtant éparses, et des équipements sportifs qui, par effet de transparence, contribuent par leur éclairage intérieur à animer ponctuellement le campus.

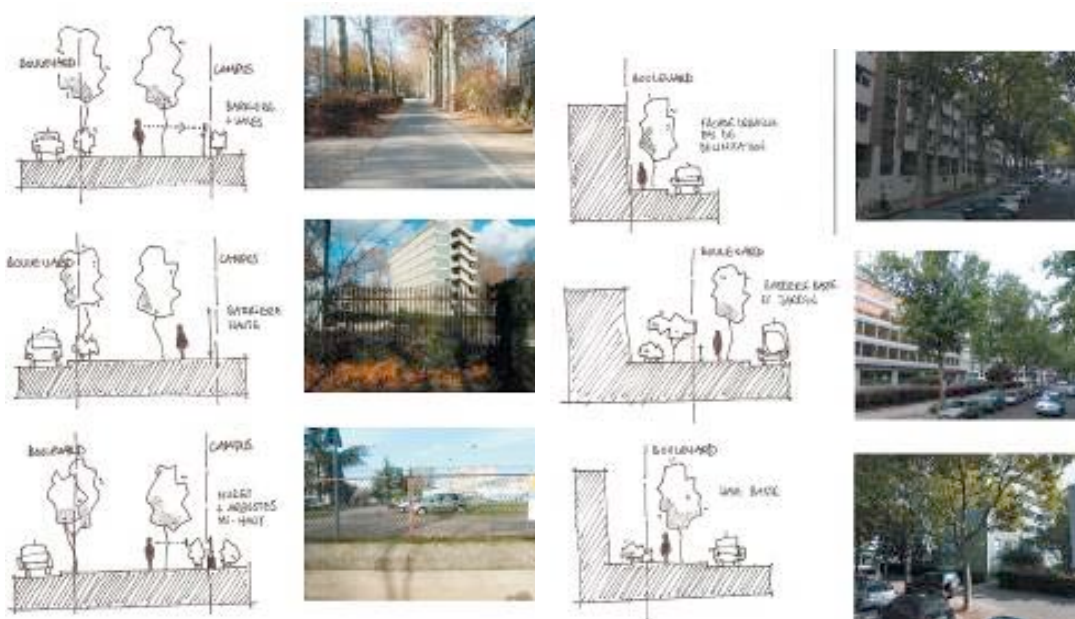




Une hiérarchie nocturne se dessine toutefois par les nouveaux aménagements autour du tram, de la coulée verte et de l'avenue de la physique qui, de nuit plus que de jour, acquièrent ainsi un statut d'axes fédérateurs. Ce sont aussi les seules rues à l'intérieur du campus qui possèdent un éclairage spécifique aux espaces piétons.



Le long du boulevard du 11 novembre, de nombreuses limites empêchent encore actuellement les vues et/ou les circulations entre la ville et le campus, de jour comme de nuit. Ce boulevard se présente comme une coupure franche entre deux « quartiers » ayant chacun leur identité, accentuée par la piste cyclable, par ses haies d'arbres imposantes, par son éclairage urbain très structuré tous les 45m et par les stationnements des véhicules le long des trottoirs, par le bruit de la circulation qui masque d'un côté comme de l'autre le paysage d'en face.



De même, la rue du Tonkin, est une voie de circulation très importante en raison des bâtiments hospitaliers et des bus ; bien que plus étroite que le boulevard du 11 novembre, elle présente une configuration semblable avec stationnement et alignements d'arbres des deux côtés de la rue offrant des qualités d'ombrages moins homogène. De nuit, campus vers la ville, l'éclairage public est masqué par les arbres et la rue est surtout animée par les multiples éclairages aux fenêtres ; les rez-de-chaussée possèdent des éclairages spécifiques mais il faut franchir auparavant des parkings.



De manière générale, les cheminements piétons n'existent pas clairement. Ils sont associés aux voies de circulation alors qu'il serait possible de pénétrer dans le campus à pied tout le long du 11 Novembre. De même, les voies de circulation perpendiculaires ne sont pas traitées dans la continuité dès qu'elles pénètrent dans le campus. Quelques zones plus ou moins aménagées tentent d'offrir une correspondance entre le campus et la ville.

Par exemple, l'entrée du tram sur le campus présente de jour, par un élargissement de l'espace, un effet de profondeur et de perspective qui crée ainsi une respiration le long du boulevard ; la végétation y tient une place importante. Par contre, la nuit cette zone est très sombre, créant un effet de trou noir ; les quelques mâts d'éclairage et les fenêtres des bâtiments sont les seules sources d'éclairage.

Du campus vers la ville s'ajoute l'éclairage de l'arrêt du tram avec un effet d'animation. La perspective est plus ouverte avec une impression de sécurité renforcée. Les accès voiture ne sont pas privilégiés (étroitesse des voies), les accès piétons non plus. Les cheminements ne sont pas très nettement définis, aucune organisation de circulation autour du tram entre les voitures, les vélos et les piétons ne se dessine.



De même, la rue Léon Fabre - avenue Gaston Berger, qui marque l'entrée principale du campus avec deux voies distinctes entrée/sortie, est

rendue lisible de jour grâce à une ouverture de l'espace et plus loin la présence du grand bâtiment « Double Mixte ». La nuit cet axe apparaît aussi assez distinctement grâce à un éclairage sur mât au niveau proprement dit de l'ouverture sur le Boulevard du 11 Novembre. Par contre, dès que l'on s'enfonce dans le campus, l'éclairage sur mât s'espace et disparaît quasiment.



Des espaces paysagers cachés

Du point de vue des ambiances végétales le campus présente une diversité d'espaces plantés plus grande qu'on ne l'imagine *a priori*.

Certains de ces espaces relèvent de la discrétion que nous avons soulignée dans la mesure où ils sont en partie "cachés", spatialement ou visuellement. C'est ainsi au fil des visites que nous avons découvert l'existence d'un arboretum : composé de grands sujets disséminés autour de la faculté de biologie, cet arboretum est aujourd'hui peu mis en valeur, à peine devinable à quelques étiquettes. Dans le même registre, quelques grandes allées plantées -en particulier de platanes- subsistent du site antérieur au campus ; n'ayant conservé qu'une partie de leur tracé, ces allées apparaissent aujourd'hui comme des "poches", qui procurent en particulier des qualités d'ombrage que l'on trouve peu à la Doua. Elles représentent en même temps des "événements" au détour d'un cheminement : éléments de structuration visuelle, elles possèdent un fort potentiel imaginaire, évoquant par exemple tantôt l'univers des anciens quartiers médi-

caux (sans doute liés aux implantations militaires passées), tantôt le territoire de l'ancien hippodrome.

De même, à l'arrière de la nouvelle bibliothèque universitaire, bien que située en position centrale sur le campus et le long de la ligne de tram, une vaste pelouse arborée ne se dessine que discrètement parce qu'en décaissé : ce "val" présente à la fois les qualités d'un square de quartier et d'une prairie, et les étudiants s'y prélassent aux beaux jours. Enfin, dernier exemple, le terminus de la ligne de tram, au Nord-Est du campus, ne tire aujourd'hui parti, dans sa composition spatiale comme dans ses usages potentiels, ni des grands espaces gazonnés qui le bordent (dont un bassin de rétention) ni de la proximité de la digue plantée qui sépare le campus du parc de la Feyssine.

Ces différents exemples témoignent de l'existence d'assez nombreux espaces qui fonctionnent, par leurs usages exclusivement étudiants, à la manière d'"espaces verts de quartier" ou de proximité au sein du campus. Bien que connoté, le terme d'espaces verts renvoie ici justement à la difficulté à les désigner sous des figures urbaines particulières, connues, tels que le square ou le parc : leurs délimitations poreuses, tout comme leurs compositions végétales, en font des lieux souvent hybrides, entre-deux, flous. A une non fonctionnalité désignée correspondent alors des usages non programmés, dont la liberté nous semble constituer ici une qualité originale.

Le campus de la Doua possède ainsi des qualités paysagères internes à valoriser : si les tracés anciens bordés d'arbres pourraient constituer des éléments d'une trame paysagère et de cheminements à recomposer, les vastes surfaces engazonnées et la densité d'équipements sportifs présents sur le campus peuvent aussi être considérés comme des lieux

d'usages de la ville-nature et non plus comme les signes d'un territoire suburbain distendu et zoné.

Une réserve de calmes

Un calme polysémique

Aux dires des étudiants, les « *atmosphères tranquilles* » seraient emblématiques des campus car propices aux études, à la concentration des chercheurs. Cela conduit à l'idée qu'un lieu n'est pas calme en soi mais est porteur d'un certain *potentiel de calme*, de lieux où l'on peut se ressourcer, apprendre, chercher en toute "sérénité". Les « zones calmes » identifiées par les étudiants rejoignent donc la tranquillité sans pour autant s'y confondre systématiquement⁶².

L'enquête nationale sur les « zones calmes » conduite par deux chercheurs de l'Université de Paris XII⁶³ conforte l'expérience des étudiants : le calme, comme le silence, est une notion polysémique, relative et culturelle. En effet, la polysémie du terme ne le condamne pas à être réservé aux espaces ruraux - en principe en dessous de 40 dB(A) - car les zones calmes existent aussi en ville. Qualifié par les uns « *d'état de confort sonore* », « *d'environnement sonore modéré* », de lieu « *permettant les activités habituelles [...] propice à une activité particulière* » (Faburel, p.72), le calme appartient ainsi à l'ordinaire de la ville, à des ambiances plutôt stables, en général protégées des nuisances⁶⁴ et donc privilégiées. Sur le campus, l'ordinaire est donc représenté à la fois par les grands espaces verts en partie inoccupés -qui peuvent être le lieu de ressourcement des

⁶² Nous verrons que d'autres paramètres peuvent amener à qualifier un lieu de calme.

⁶³ Faburel Guillaume, Gourlot Nathalie. *Référentiel national pour la définition et la création des zones calmes*. Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, Direction de la prévention des pollutions et des risques. Mission Bruit. Rapport final mars 2008.

⁶⁴ Nous retiendrons comme définition de la nuisance, non pas la désignation de types de sources comme par exemple la circulation systématiquement stigmatisée. La nuisance relèverait plutôt du caractère résiduel c'est dire de sons produits de manière non intentionnelle.

étudiants entre deux cours-, par les parkings délaissés la journée, par les pieds d'immeubles où résident les étudiants, ou encore par les différents lieux où ils se rassemblent (qui gardent tout de même un calme relatif). Lorsqu'elles portent les attributs du calme, les ambiances ordinaires du campus pourraient devenir un véritable attrait pour les quartiers Nord de la ville.

Le calme est relatif dans le sens où il se définit aussi par contraste, par rapport à ce qui l'entoure, à d'autres ambiances plus bruyantes comme celles des boulevards qui encerclent le campus, par rapport aux zones plus animées de la ville comme les centres de commerces actuellement absents du campus. Ce calme relatif est qualifié par les étudiants de *reposant et s'assimile* ainsi à une *respiration*, termes qui rejoignent les définitions issues du référentiel national : « lieu de respiration qui favorise le repos et la récupération tant physiques que psychiques. » (Faburel, p.73).

Il est toutefois maintenant évident que ces définitions invitent à recourir à d'autres paramètres que ceux de l'acoustique et relèvent plutôt de questions de perception que de mesure en décibel.

En effet, muni d'un sonomètre, il est aisé de vérifier que le ressenti du calme, tout comme celui du bruit (notamment sur les grands boulevards), n'est pas seulement dû aux intensités sonores mesurables mais bien à la coexistence de plusieurs facteurs : la perception globale, l'occupation des lieux, les représentations du silence, la capacité à être qualifié par les individus comme des espaces concourant à la tranquillité, au répit, au bien-être, seraient la clef complémentaire à la définition des « zones calmes ».

C'est en croisant les observations étudiantes, en poussant leurs analyses⁶⁵ que nous avons pu faire ressortir une proportion significative de lieux portant les attributs de « zone calme ». Mais prenons garde, ce ne sont pas des lieux de silence⁶⁶ à proprement parler mais bien des lieux relevant d'une urbanité paisible et désirable.

Par exemple, il est significatif de noter que ces ambiances où la richesse des sources sonores, leur position dans l'échelle des fréquences, créent par le biais du mixage un paysage sonore très équilibré où l'oralité garde une place de choix. Pouvoir se parler distinctement sans forcer la voix est le signe évident d'une atmosphère vivable et sereine. Face aux lieux d'enseignement essentiellement caractérisés par l'écrit, il est vital que les étudiants retrouvent à l'extérieur une parole audible : « l'oralité constitue aussi l'espace essentiel de la communauté »⁶⁷.

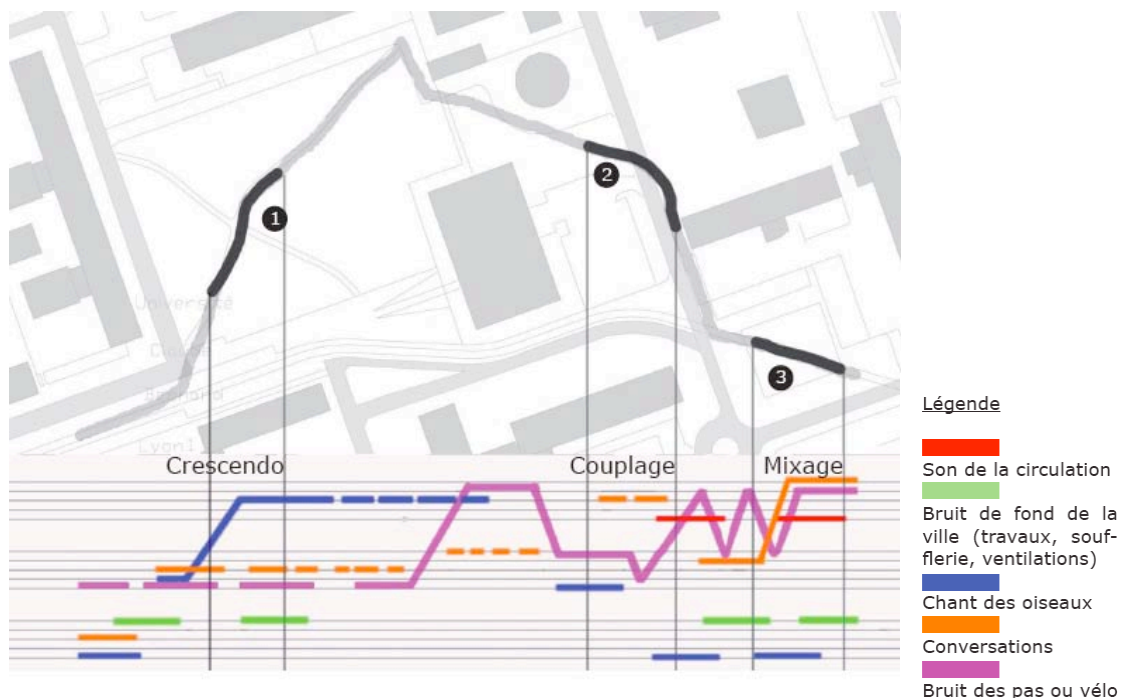


Diagramme de parcours sonore passant le jardin en creux source :

B. Contet, C. Dessolin.

⁶⁵ Pour compléter leurs écoutes in situ, les étudiants ont été fortement incités à utiliser l'enregistrement sonore comme outil de qualification des ambiances en alternant les prises de sons longues et fixes aux points stratégiques des quartiers avec les prises de sons en mouvement sur des parcours choisis pour leur richesse en « effets sonores ».

⁶⁶ Amphoux Pascal. *Au seuil de l'audible*. Rapport de recherche Cresson, Ecole d'architecture de Grenoble, 1996.

⁶⁷ De Certeau Michel. *L'invention du quotidien, 2. Habiter, cuisiner*. Gallimard, 1994. p. 355.

De même, sur les boulevards, l'effet de créneau⁶⁸ (accentué par les arrêts aux feux tricolores) offre des respirations dans des lieux pourtant considérés comme nuisant et peu propices au dialogue, et donne ainsi un « créneau » d'expression aux autres sonorités présentes sur le boulevard : le chant des oiseaux qui le matin au printemps occupe une place de choix, les marcheurs et les cyclistes qui dans certains laps de temps rythmés par les feux tricolores, retrouvent leur voix.

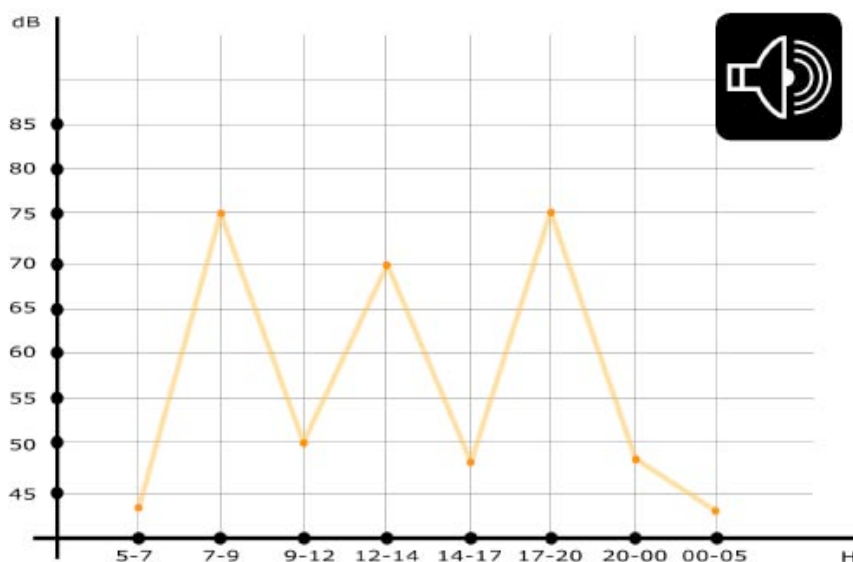


Diagramme sur les effets de créneaux du boulevard du 11 novembre.

Observer l'ordinaire suppose de se donner les moyens de qualifier ces différents « temps » (du micro événement à la macro structure hebdomadaire, voire annuelle) qui s'installent dans la vie du campus, créant des ambiances particulièrement marquées par les flux en tous genres. «Le

⁶⁸ « Occurrence d'une émission sonore au moment où le contexte est le plus favorable et ménage une place particulièrement adaptée à son expression. Les créneaux peuvent opérer sur chaque composante du son : intensité, hauteur, timbre, rythme. Cet effet, croisant un message sonore et son contexte, est l'un des instruments-clés de l'action sonore. » définition extraite de *Augoyard Jean-François, Torgue Henry. A l'écoute de l'environnement. Répertoire des effets sonores. Marseille : Parenthèses. 1995. pp.46-50*

lieu est rythmé par les différents flux qui peuvent le traverser. Tout d'abord le tramway par son passage régulier établit un repère sonore significatif à ce lieu. Ensuite le passage par vagues de piétons et de vélos rentrant et sortant du Campus, conduit à un paysage sonore en perpétuel mouvement » (Benoit Contet, mémoire de Master, ENSAL 2009). L'ordinaire c'est aussi ce temps qualifié.

Les analyses sensibles ont fait ressortir l'identification de plusieurs lieux portant les attributs de zones dites « calmes ». Au delà de leur définition et de la référence à la directive européenne de 2002, ce qui intéresse notre recherche est de montrer en quoi le site réserve dans sa forme actuelle un potentiel de calme appréciable notamment sur les secteurs où l'on pourrait imaginer voir s'implanter des projets d'habitat ou d'équipement se prolongeant largement sur les extérieurs.

Figures du calme urbain

Loin de pouvoir décrire en détail les «atmosphères calmes du campus », nous avons tenté une première catégorisation plus générale et illustrée. C'est donc en poussant le diagnostic de ces dites zones calmes et en croisant l'impression de tranquillité avec les usages quotidiens qu'il est devenu pertinent de différencier ce que nous pourrions nommer des figures⁶⁹ du calme urbain.

- « *Détente et ressourcement* » est une figure typique des grandes prairies (terrain de sports) favorisant les vues perspectives, les horizons auditifs, la lisibilité et l'occupation diffuse et produisant des ambiances sonores très contrastées entre le jour et la nuit. L'acoustique de ces types de lieux est peu réverbérante, grâce à la nature des sols : les grandes surfaces de terre enherbée sont un paramètre important dans l'absorption

⁶⁹ Les différentes appellations proposées ci-dessous n'émanent pas directement des propos étudiants, mais sont déjà une interprétation de leurs observations sensibles. Elles s'inspirent des premiers travaux déjà cités sur les zones calmes.

des ondes sonores, et par conséquent ont pour effet de ne pas survaloriser les activités sportives par rapport à d'autres usages ; à l'Ouest la circulation intense du boulevard marque une frontière sonore nette.

- Le « *calme fragile* » est par exemple celui des cours d'immeubles du Tonkin : ici, l'absence d'activités sonores "publiques" dues à l'occupation très faible des dalles, la fermeture physique des îlots très isolés de leur quartier environnant, la forme urbaine de cour et sa matérialité principalement minérale, induisent une forte réverbération ; celle-ci est accentuée par la verticalité des constructions et suppose que tout son émis remplirait l'espace et s'imposerait à la vie de la cour de manière hégémonique.

- « *Enclave déserte* » est une figure liée aux endroits non habités, aux ambiances banales non identifiables comme par exemple les parkings en cul de sac non pratiqués en dehors des heures d'entrées et sorties des bureaux. L'enclave déserte peut être aussi associées aux ambiances de petits espaces comme la rue du Luizet, étroite, dont la circulation peu intense, à proximité d'un vide naturel (centre équestre) peu utilisé et supposé calme, laisse une impression d'espace sonore restreint sans horizon ; d'autant que la courbure de la rue ne laisse aucune échappée auditive possible et que les événements privés ne débordent quasiment pas sur l'espace sonore de la rue.

- « *Calme métabolique* » est synonyme de lieu de vie convivial : par exemple, le jardin en creux situé près de la bibliothèque offre à la fois un retrait et une acoustique favorable à l'oralité et à l'émergence alternée de sons de proximité : voix, avifaune, vent dans les arbres, passages du tram au loin.

- « *Espace mort* » est illustré par l'ambiance qui règne sur l'esplanade du quai : fond sonore faible et quasi continu, couloir de vent, épisodes pendulaires liés aux horaires étudiants, espace gris et minéral.

- « *Tranquille cohésion sociale* » se retrouve par exemple dans le calme des faubourgs Croix-Luizet, au fond sonore très bas avec une présence intense de la nature (oiseaux, végétal) ; ce quartier reflète une quotidienneté tranquille où les sons du privé débordent assez peu sur l'espace de la rue et où les espaces habités extérieurs donnant sur la rue semblent plutôt bien appropriés.

- « *Atypie paysagère* » s'illustre par exemple sur le campus au terminus du tram : ici, c'est un peu comme si l'ambiance de fin de ligne de tramway résonnait comme une fin de ville.

Partant de situations les plus banales, cet essai de caractérisation des ambiances du calme finit ainsi par distinguer des situations très singulières. Dans le même temps, le croisement des figures du calme « *détente et ressourcement, enclave déserte, espace mort, tranquille cohésion sociale, calme métabolique, atypie paysagère ...* » avec les descriptions des lieux s'y rapportant permet d'avancer plusieurs hypothèses sur les facteurs influant sur l'impression de calme des différentes situations urbaines étudiées. En particulier, le contexte acoustique apparaît déterminant dans l'impression générale de tranquillité. Ce dernier est principalement dicté par la maîtrise du cadre physique de la ville : les formes urbaines, les matérialités géographiques et architecturales sont les paramètres influant sur le niveau de réverbération, effet sonore toujours présent à des degrés variables dans les espaces extérieurs. Trouver un équilibre entre le mat et le réverbérant, minimiser les effets de la réverbération afin de continuer à privilégier des atmosphères plus sourdes et reposantes, en jouant par exemple sur la nature de sols (les acousticiens les mesurent en impédance⁷⁰) peut être un guide d'aménagement futur pour conforter le caractère calme du campus : les sols compacts et imperméables à

⁷⁰ L'étude de la propagation sonore en milieu extérieur a été largement abordée au cours des dernières décades. On trouve une bonne synthèse dans les articles de référence : Embleton, 1996 et Attenborough, 1988 en particulier des effets de la discontinuité d'impédance des sols calculées à partir des résistances au passage de l'air (Bérenghier et al., 1989).

tendance réfléchissante devraient continuer à côtoyer les surfaces non négligeable des sols perméables, constitués de terre végétale plus absorbante.

Le campus, un parc métropolitain ?

C'est sous l'angle principal de la coupure entre un campus autonome - tant dans ses fonctions que dans son organisation spatiale- et la ville qui l'entoure que nous avons abordé le territoire de la Doua. Par ces termes s'exprimait implicitement l'hypothèse d'un campus depuis son origine trop peu urbain. La perspective d'un dialogue à inventer, surtout en regardant du côté de Villeurbanne, orientait alors a priori les stratégies à développer dans le sens d'une densification et de l'introduction d'une plus grande mixité programmatique au sein du campus.

Loin d'être à exclure, ces deux options⁷¹ tendent toutefois à ignorer en partie ce qui fait aujourd'hui l'identité du campus et que l'analyse des ambiances nous a conduit à mettre en évidence : en particulier, la discrétion, le calme, l'espacement ou encore le mélange de naturalité et d'urbanité nous semblent constituer des potentiels qui renforcent le campus comme parc et en font finalement une figure contemporaine de la ville-nature qu'il s'agit de valoriser.

C'est donc plutôt à partir des qualités internes des espaces non construits du campus que nous faisons l'hypothèse de la Doua comme parc métropolitain, en réponse à «la perspective d'une ville où l'on vit davantage dehors, grâce aux qualités de l'espace public, du végétal, des sols, des

⁷¹ En particulier, les surfaces non bâties représentent a priori d'abord des réserves foncières, à même de répondre au double enjeu de rentabilisation et de densification posés par le Plan Campus. La gestion foncière et immobilière d'un campus est, on le sait, soumise à de nombreuses contraintes et chevauchements juridiques. Aussi l'évaluation de ce potentiel de densification, pour intéressant qu'il soit en termes d'urbanité et d'ambiances, nécessiterait une analyse extrêmement fine de l'existant.

cheminements et de leurs usages, des ambiances sonores et lumineuses que les étudiants marquent de leur présence».

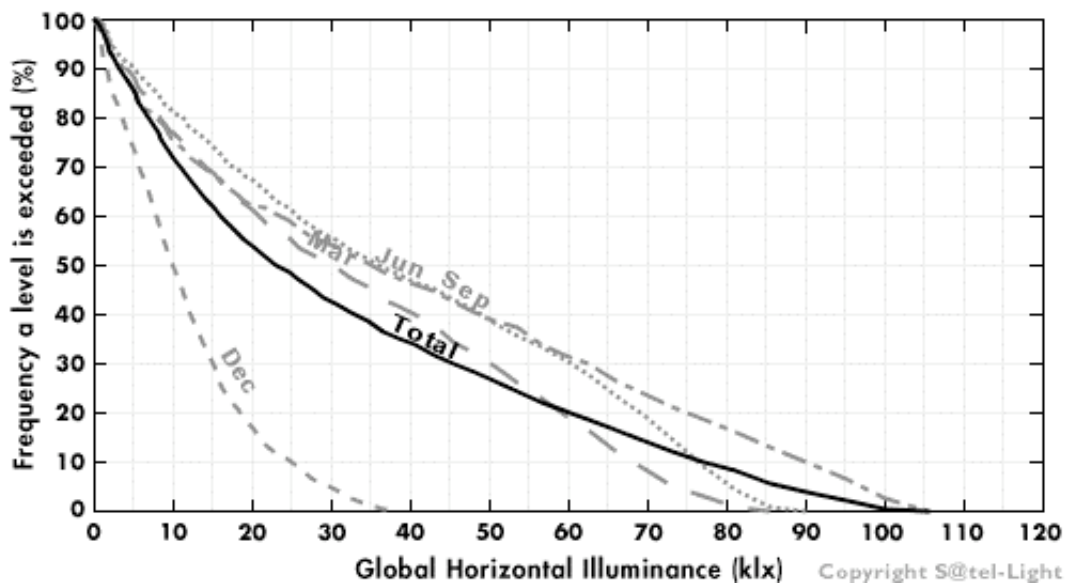
Mettre la Doua en réseau avec les parcs voisins

Que l'on songe par exemple au parc lyonnais de Gerland ou à celui plus ancien de la Villette à Paris, les grands parcs contemporains tirent en partie leur caractère métropolitain de leur inscription dans des grands paysages, de leur composition avec la géographie, les étendues de ciel et de sol, les arrière-plans urbains, ou encore de la proximité de grandes infrastructures territoriales, viaires ou fluviales.

Ainsi la Doua offre-t-elle en de nombreux endroits les qualités de l'étendue. Les photos fish-eye montrent en particulier l'importance qu'y prennent les ciels, les horizons et les lointains, mettant en évidence le potentiel des espaces ouverts. Ces qualités se retrouvent à l'intérieur du campus, mais aussi sur ces franges Nord et Ouest, qui offrent des perspectives sur de grandes voiries urbaines et plus loin sur les collines de Caluire-et-Cuire, mettant simultanément en scène la ville et la rumeur de sa circulation.



En ce sens, le campus apparaît aussi comme une réserve de soleil. La disponibilité en lumière naturelle y est égale à celle de Lyon. Les masques sont peu présents et, comme le montre la figure ci-dessous, l'éclairement horizontal global (diffus et soleil) moyen en journée -entre 8h et 18h- dépasse 20 000 lux durant 55% du temps et 10 000 lux pendant plus de 70% du temps.



Probabilité de dépassement d'éclairagements horizontaux globaux pour Lyon entre 8:00 et 18:00. <http://www.satellight.com>

Sur le plan sonore, la lisibilité et le maintien d'horizons auditifs de lointains peuvent également être considérés comme des attributs spatiaux essentiels au sentiment d'habiter un paysage paisible, en écho au titre du dernier livre de M. Corajoud : « Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent »⁷². En ce sens, le campus devrait conserver son caractère ouvert avec de grandes étendues de sol en référence au *maydown* des campus anglo-saxons, espaces de respiration dégagés offrant des vues perspectives sur de grands équipements par exemple.

⁷² Michel Corajoud. *Le paysage c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent*, Actes Sud, Paris, 2010. p.33

De même, la proximité d'espaces reconnus comme « calmes » que sont les parcs de la Feyssine et la Tête d'Or offre aussi la possibilité d'une continuité de cheminement à venir qui inscrit potentiellement la Doua dans des paysages sonores associés aux éléments naturels.

L'hypothèse de la Doua comme parc métropolitain, outre le fait d'assumer les paysages du contemporain dont elle relève et dans lesquels le campus s'inscrit, offre ainsi une perspective directe de lien avec les territoires qui l'entourent. Alors qu'on peut envisager ces connexions à partir de son versant proprement urbain, sous la forme d'une densification et d'un maillage avec Villeurbanne, le paysage et la "nature" -ou plutôt la ville-nature- permettent en particulier de retourner plus directement le campus vers les différents parcs déjà existants que sont à l'Ouest la Tête d'Or et au Nord la Feyssine. Il s'agirait ainsi d'inscrire le campus comme nouvelle figure métropolitaine dans un réseau de parcs qui fonctionnent déjà à cette échelle, en permettant notamment une reconquête par les franges. De ce point de vue, les délaissés des infrastructures et les continuités géographiques formées par le fleuve et sa digue, qui constituent à l'heure actuelle plutôt des obstacles de franchissement, invitent néanmoins à la création de porosités transversales.

Et de manière plus large, si la complémentarité du campus-parc avec ses voisins reste à imaginer en termes d'identité et de motifs paysagers, le potentiel traversable de la Doua et l'existence d'usages partagés autour des pratiques sportives forment une trame de continuités à inventer.

« Une nature qui fait marcher l'urbain »⁷³

Le caractère métropolitain d'un lieu est aussi défini par ses usages, par une attractivité qui dépasse l'échelle locale. Pour l'heure, la fréquentation

⁷³ Amphoux, Pascal. "Marcher en ville", *Les Annales de la recherche urbaine*, dossier : Renouvellements urbains, Paris : PUCA, déc. 2004, no 97.

de la Doua est presque exclusivement celle des étudiants. Mais attirer d'autres populations implique-t-il pour autant forcément de créer de nouvelles fonctions, de nouvelles activités ?

Les usages qui composent la sociabilité des espaces publics du campus relèvent de la circulation des étudiants à travers le site, des pauses collectives aux inter-cours et des activités extra-scolaires. Si certains de ces usages sont aujourd'hui plus ou moins "cachés" du fait de la configuration de beaucoup de bâtiments universitaires, les équipements sportifs participent plutôt de l'animation du campus.

De manière plus générale -comme nous l'avons souligné précédemment- les espaces publics de la Doua offrent la possibilité à ces différentes activités de se déployer assez librement, y compris hors de lieux dédiés. En ce sens, au-delà de la difficulté à qualifier certains de ces espaces paysagers, la Doua présente nous semble-t-il globalement les ingrédients de nombreux grands parcs urbains contemporains, qui articulent vastes espaces peu aménagés -et donc "libres d'usages"-, et lieux où se concentrent des activités plus programmées -ici par exemple les terrains de sport-.

En ce sens aussi, le campus forme un territoire où l'on marche beaucoup, pour se rendre d'un bâtiment universitaire à l'autre, pour rejoindre le tram ... Et le traverser est sans doute aujourd'hui l'activité la plus quotidienne et la plus courante, quelque soit la saison.

Or comme l'a souligné Pascal Amphoux⁷⁴, la marche constitue, sous ses différentes figures (le joggeur, le flâneur, le promeneur de chien...), une activité tout à la fois fonctionnelle, sociale et esthétique : "mode de déplacement parmi d'autres", elle engage des comportements, des formes de relations aux autres qui relèvent des codes de la sociabilité urbaine, en

⁷⁴ Amphoux, Pascal. "Marcher en ville", *Les Annales de la recherche urbaine*, dossier : Renouvellements urbains, Paris : PUCA, déc. 2004, no 97.

même temps qu'elle peut devenir motif de plaisir physique ou de jouissance paysagère.

Parce qu'aménager des espaces pour la marche représente alors un moyen de relier des lieux mais aussi de créer des occasions de rencontre ou de publiciser un espace, il s'agirait ici d'exploiter le potentiel de déambulation du campus et offrir ainsi à "tout le monde" l'occasion et le plaisir de pratiquer la Doua comme un parc que l'on traverse.

De par ses qualités discrètes et les ambiances qu'il dégage, le site de la Doua est en effet sans doute un terrain favorable à la rencontre (entre étudiants et villeurbannais notamment), si tant est que l'on rende lisible certaines continuités, que l'on ménage des coupures pour préserver le calme et que l'on mette en scène des espaces qui restent enclavés ou tournés sur eux-mêmes (entrées de bâtiments universitaires, résidences étudiantes).

En particulier, transformer les effets de distanciation liés au plan masse de la Doua en potentiel de déambulation grâce aux qualités paysagères du site nous paraît ainsi une piste d'autant plus intéressante que les espaces non construits de la Doua renvoient à des figures qui se situent entre urbanité et naturalité. A ce titre et pour reprendre à nouveau un argument avancé par Amphoux, nous faisons avec lui l'hypothèse selon laquelle « la marche, dans la diversité des pratiques sociales qu'elle fait émerger est peut-être l'instrument de réintroduction de formes d'urbanité nouvelles dans la ville-nature. »